

## PROJET « VALADON POUR TOUS »

### Point de départ du projet :

Face au nombre croissant d'élèves à besoin spécifique dans notre établissement et au « désarroi » de certains collègues dans l'accueil de ces jeunes, nous avons proposé à notre chef d'établissement, un projet qui permettrait à la fois de recenser notre expérience, nos besoins et nos moyens en la matière.

### Objectifs du projet « Valadon pour tous » :

- Rédiger un état des lieux de l'accueil des élèves en situation de handicap à partir d'un questionnaire de tous les personnels
- Partager son expérience personnelle et les solutions mises en œuvre
- Recenser les besoins de chacun
- Mettre en place les réponses aux besoins (notamment en termes de formation)
- Penser, créer et tester de nouvelles solutions
- Fédérer les personnels autour de ce projet
- Envisager pour l'avenir la création d'une ULIS de niveau 2.

### Étapes de travail :

1. Réunions de réflexion et élaboration des documents nécessaires à la consultation des personnels (professeurs, personnel de direction, de vie scolaire, d'infirmerie, AVS, AS, COPS, agents administratifs et agents d'entretien)
2. Premier bilan après dépouillement des questionnaires
3. Constitution de 7 groupes de travail autonomes :
  - Rédaction de l'État des lieux
  - Consultation des élèves en situation de handicap
  - Rédaction d'un document informatif sur certains troubles (DYS; TED ; TDAH) + solutions envisageables
  - Élaboration brochure pour effectuer voyages et sorties avec élève à mobilité réduite
  - Recenser et organiser les modalités générales d'information des collègues (PAI, PPS, document de liaison...etc.) et les consigner dans un livret.
  - Rédaction d'une charte de liaison entre AVS et professeur et autres personnels d'éducation
  - Retravailler sur l'accessibilité des locaux (déjà très accessibles) en reprenant le bilan du projet mis en œuvre en 2008 qui lui avait pour objectif de sensibiliser toute la communauté scolaire aux handicaps.
4. Présentation des travaux de chaque groupe
5. Répondre à toutes les nouvelles interrogations que ce projet va faire naître

### Étapes finales

- Inscrire ce travail dans le projet d'établissement du lycée Suzanne Valadon et faire vivre ce projet au quotidien
- Demander la création d'une ULIS de niveau 2

## **L'équipe du projet « Valadon pour tous »**

**Sylvie BÉJEAN** (Éco gestion)  
**Carole DELOUSTAL** (Hida, histoire géo)  
**Pascale SAUTOUR** (Anglais, Lettres)  
**Sylvie BATEROSSE** (Lettres)  
**Marie-Hélène FAUGERAS** (CPE)  
**Catherine SPANJERS** (Éco gestion)  
**Cécile CAILLAUD** (AVS)  
**Nathalie DESBORDES-BODEAU** (STMS)  
**Maryse CLOS** (ESF)  
**Jean Dominique MUSSARD** (Lettres)  
**Claire DAVID** (Infirmière)  
**Catherine BLANCHARD** (Infirmière)  
**Bernard LARRY** (Lettres)  
**Michel BARBOT** (Anglais)  
**Myriam M'BÉNÉ** (AVS)  
**Christiane EXPERT** (STMS)  
**Christelle COUDERT** (Espagnol)  
**Katia BRANTOME** (AVS)  
**Mélanie PETIT** (AVS)

2

Les informations concernant les troubles « dys » et les troubles du spectre autistique ont été recueillies auprès de professionnels lors de formations.  
Ces professionnels sont M. BÉJEAN, orthophoniste et M. DURHAM, psychologue.

# VALADON POUR TOUS

## État des lieux au 31 décembre 2012

Ont répondu au questionnaire « Valadon pour tous »

100% des personnels de direction

100% des CPE

100% des infirmières et assistante sociale

44% des professeurs

43% des AVS

15 % des agents techniques et administratifs

10% des AED

### I- Nos expériences dans l'accueil des élèves à besoins spécifiques

#### A- Les handicaps ou situations rencontrées

##### 1- L'expérience des enseignants

50% des professeurs ont accueilli des élèves bénéficiant d'un PPS ou d'un PAI.

12% n'ont jamais été confrontés à ces dispositifs

38% ne le savent pas

Remarque : les % sont les mêmes qu'il s'agisse du PPS ou du PAI

| Situation de l'élève   | % des collègues ayant accueilli ces élèves |
|--|--|
| Mobilité réduite   | 23   |
| Dyslexie   | 20   |
| Déficience visuelle  | 12   |
| Dyspraxie  | 8.5  |
| Allergies  | 5.8  |
| Dépendance alcool et autres  | 5.3  |
| TED (autisme)  | 4.7  |
| Troubles psychiatriques  | 4.6  |
| Cancer   | 3.7  |
| Déficience auditive  | 2.6  |
| Dysphasie  | 2.2  |
| Diabète  | 2.2  |
| Troubles cognitifs   | 1  |
| Narcolepsie  | 1  |
| Autres situations : greffe, phobie scolaire, stress ++, surdoué, catalepsie, fatigue++ | 0.5  |

Remarque : 50 % de ces élèves avaient une AVS

Les bénéficiaires des AVS sont le plus souvent les élèves à mobilité réduite et les élèves souffrant de troubles « DYS ».

##### 2- L'expérience du personnel de direction

Toutes les situations de handicap citées dans le questionnaire ont été représentées dans les cinq dernières années au lycée Valadon sauf la déficience cognitive. Il faut cependant ajouter certaines maladies génétiques, la narcolepsie et les greffes.

### 3- L'expérience de la vie scolaire

Lors de la consultation initiale, la vie scolaire était représentée par les CPE, les infirmières, l'assistante sociale et les AED.

| <b>Situation rencontrée</b> | <b>Par</b>            |
|-----------------------------|-----------------------|
| Mobilité réduite            | Tous                  |
| Déficiência visuelle        | Tous                  |
| Déficiência auditive        | Tous                  |
| « Dyslexie dysorthographe » | Tous                  |
| Dyspraxie                   | Tous                  |
| Dysphasie                   | Tous sauf 3 collègues |
| Troubles cognitifs          | Tous sauf 2 collègues |
| Troubles psychiatriques     | Tous                  |
| Dépendances                 | Tous sauf 1 collègue  |
| Cancer                      | Tous sauf 1 AED       |
| Diabète                     | Tous sauf 1 AED       |
| Allergies                   | Tous sauf 2 collègues |

### 4- L'expérience des AVS

Seulement, 4 AVS/11 ont répondu au questionnaire.

4

| <b>Situation de l'élève</b>  | <b>% d'AVS ayant accompagné ces élèves</b> |
|--|--|
| Mobilité réduite   | 54%  |
| Dyslexie, Dyspraxie, dysorthographe  | 36%  |
| Déficiência auditive   | 27%  |
| Troubles cognitifs   | 27%  |
| Déficiência visuelle   | 18%  |
| TED (autisme)  | 18%  |
| Dysphasie  | 18%  |
| Troubles psychiatriques<br>Narcolepsie<br>Catalepsie<br>Épilepsie<br>Diabète | 9%   |

### 5- L'expérience des agents techniques et administratifs

Les situations particulières qu'ils rencontrent le plus fréquemment sont celles des élèves à mobilité réduite, les élèves allergiques et les élèves dépendants à l'alcool et autres produits.

## B- Les solutions mises en œuvre au lycée S. Valadon

### 1- Par les professeurs

#### **Les solutions les plus fréquentes :**

- 33 % des collègues adaptent les supports aux besoins de l'élève (ex : photocopie format spécial) ou fournissent un cours numérisé aux élèves (par mail, sur clé USB, sur ordinateur portable de l'élève)

Remarque : 8% des collègues ont des élèves qui utilisent un ordinateur portable.

- 18 % des professeurs qui se sont prononcés passent du temps avec l'élève afin d'élaborer des solutions au cas par cas (entretien individuel, cours particuliers, aide individualisée, se rendre plus disponible pour l'élève, être attentif aux besoins de l'élève)

- 11% des collègues affirment être en contact avec l'élève et sa famille par mail

- 7% aménagent les devoirs

- 8% déclarent mettre en œuvre le tiers temps

Remarque : dans la réalité nous sommes probablement plus nombreux, mais ce sont très souvent les AVS qui prennent en charge les élèves et qui leur permettent d'accéder aux tiers temps.

- 5% des professeurs utilisent un matériel pour agrandir les documents au vidéo projecteur et pour les élèves déficients visuels 5% des collègues font traduire leurs cours en braille, parlent toujours face à la classe, ne parlent jamais en même temps qu'ils écrivent au tableau.

5

#### **Les solutions spécifiques aux troubles « dys »**

Outre les formats spéciaux les collègues (5 à 10 % des réponses professeurs) précisent faire les choses suivantes :

- ⇒ Espacer les mots
- ⇒ Augmenter la taille des caractères
- ⇒ Ne pas faire lire l'élève à haute voix
- ⇒ Ne pas pénaliser l'orthographe
- ⇒ Privilégier les QCM
- ⇒ Mettre un seul exercice par page
- ⇒ Proposer des textes à trous
- ⇒ Adapter l'exercice à une seule compétence
- ⇒ Expliquer oralement les consignes
- ⇒ Simplifier les cours
- ⇒ Enregistrer les cours de langues
- ⇒ Planifier les devoirs sur l'année
- ⇒ Mettre en place un atelier théâtre

**Autres solutions :** valoriser l'oral / placer l'élève devant / favoriser une orientation spécifique vers les voies technologiques / mettre en place un soutien avec le SAPAD / aménager l'emploi du temps / prendre contact avec les professionnels qui suivent le jeune / Inscrire le handicap comme thème en ECJS / pratiquer une notation différente.

## 2- Par les AVS

Les solutions mise en œuvre par les AVS :  
Pour 50 % des 43 % qui ont répondu :

- ⇒ Concertation avec professeur
- ⇒ Prise de notes élargie afin de compléter le cours de l'élève pour qu'il puisse mieux écouter et moins se fatiguer.
- ⇒ Prise de notes à partir de codes convenus entre l'AVS et l'élève.
- ⇒ Élaboration d'un planning de travail
- ⇒ Accompagnement en cours et au-delà

## 3- Par la vie scolaire

| Matérielles   | Humaines   | Autres                    |
|---|--|---------------------------|
| 66%<br>Faciliter tous les aspects scolaires (liste exhaustive impossible) | 66% :<br>Liens entre tous, notamment école, famille, institutions<br>Information à la communauté scolaire<br><br>Contact avec professionnels et institutions | AED : Ne pas stigmatiser. |

## 4- Par les agents administratifs

- ⇒ Ouverture porte du self
- ⇒ Aide pour l'ascenseur
- ⇒ Aide pour sortir du bureau
- ⇒ Aide pour monter les documents à l'intendance

6

### **Solutions mises en œuvre lors d'anciennes fonctions hors lycée Valadon**

- ⇒ Recherche de solutions de scolarisation adaptée
- ⇒ Travail en lien avec l'IEN ASH, IEN-IO, médecin et infirmière scolaires

### **Idées et solutions nouvelles :**

Création d'un point spécifique d'accueil.

Mettre en place un accompagnement adapté permettant l'accessibilité à tous les bureaux.  
Plus de suivi administratif.

### **C- Selon le personnel de direction, les raisons pour lesquelles ces élèves s'inscrivent au lycée Suzanne Valadon :**

#### **Expertise de l'établissement :**

- ↯ Qualité de l'accueil (100%)
- ↯ Réputation du lycée (100%)
- ↯ Capacité d'adaptation et sensibilisation aux handicaps (100%)

#### **Autres raisons :**

- ↯ Qualité des enseignements
- ↯ Filière spécifique
- ↯ Ascenseur

## II- Nos difficultés dans l'accueil des élèves à besoins spécifiques

### A- Les difficultés des enseignants

|   |                |                         | Commentaires  |
|---|----------------|-------------------------|---|
| <b>Charge de travail</b>                        | 86% gérable    | 8 % ingérable (6% NR)   | ⇒ Prends du temps<br>⇒ <u>Plus compliqué dans les classes chargées et/ou difficiles</u><br>⇒ Cela dépend du handicap  |
| <b>Accepter AVS dans son cours</b>              | 75% facile     | 5% difficile (20% NR)   | ⇒ Discrète et agréable<br>⇒ Modifie relation prof/élève<br>⇒ Ça dépend des personnes<br>⇒ Communiquer avec AVS indispensable<br>⇒ Mieux quand on se connaît |
| <b>Planifier les devoirs et les tiers temps</b> | 76% réalisable | 9% impossible (16% NR)  | ⇒ <u>Entraine des retards/absences en cours</u><br>⇒ Parfois difficultés pour salles, horaires...<br>⇒ Plus facile si prévu de longue date                  |
| <b>Adapter les supports</b>                     | 58% facile     | 26 % difficile (16% NR) | ⇒ Gestion des photocopies prend du temps<br>⇒ Nécessite numérisation des devoirs<br>⇒ Labo de langues pas adapté pour déficience auditive                   |

#### Les difficultés matérielles:

- ⇒ Salles d'un accès difficile (B 516)
- ⇒ Les déplacements dans les salles de sciences et les manipulations en TP sont délicats.

#### Autres difficultés :

- ⇒ Fatigabilité des élèves
- ⇒ Difficultés interrogation orale
- ⇒ Les élèves handicapés ralentissent le cours

7

### B- Les difficultés des personnels de direction

- ⇒ Trouver le compromis bénéfique à l'élève.
- ⇒ Les difficultés liées à l'élève sont à voir au cas par cas

### C- Les difficultés de la vie scolaire

#### Dans l'intégration

| Prise en charge limitée | Partenariat institutions | Relationnel parents | Homogénéité Pratiques enseignants | Dérives discriminantes | Intégration groupe classe |
|-------------------------|--------------------------|---------------------|-----------------------------------|------------------------|---------------------------|
| 2 sur 6                 | 2 sur 6                  | 1 sur 6             | 2 sur 6                           | <b>5 sur 6</b>         | 2 sur 6                   |

#### Dans le travail du collègue

Pour tous sauf AED : attention particulière  
Pour 2 infirmières : charge de travail supplémentaire.

Pour 3 collègues sur 6, cela fait partie du travail.  
Pour 2 autres, l'écoute et l'efficacité de l'intervention (discrétion) est un challenge.

Assistante sociale note la difficulté à homogénéiser les pratiques des enseignants et autres personnels de l'éducation nationale ainsi que les difficultés de transmission et de communication.

## D- Les difficultés des AVS

(4 réponses)

|  |               |                                |                        |                       |                                   |                  |                                    |
|--|---------------|--------------------------------|------------------------|-----------------------|-----------------------------------|------------------|------------------------------------|
| Concilier besoins élève et réalité service | Lenteur élève | Surcharge devoirs le même jour | Documents peu lisibles | Planification devoirs | Manque de coordination avec profs | Cours pas appris | Se situer dans hiérarchie du lycée |
| 100%                                       | 100%          | 50%                            | 50%                    | 50%                   | 50%                               | 50%              | 50%                                |

### Autres difficultés :

- ⇒ Faire face à la réticence de certains professeurs (50%)
- ⇒ Matériel de l'élève manquant (25%)
- ⇒ Fatigabilité et déconcentration de l'élève (25%)

## E- Les difficultés des agents administratifs et techniques

- ⇒ Bureaux de l'intendance inaccessibles, d'où la nécessité d'un intermédiaire pour transmettre la demande de l'élève
- ⇒ Manque de temps pour répondre à leurs demandes spécifiques et être à leur écoute.

## III- Notre maîtrise des outils spécifiques (PPS et PAI)

| PROFESSEUR                    | Sait                   | Ne sait pas |
|-------------------------------|------------------------|-------------|
| Finalité PPS                  | 33%                    | 67%         |
| Contenu PPS                   | 36%                    | 64%         |
| Différence PPS/PAI            | 24%                    | 76%         |
| Droit de consulter PPS/PAI    | 26% de oui             | 74%         |
| Où les consulter ?            | 24% (adm/infirmier/PP) | 76%         |
| Respect des objectifs PPS/PAI | 48% de oui 2% de non   | 50%         |

8

| AVS   |                                |                        |            |
|---|--------------------------------|------------------------|------------|
| Personnellement convoqué                    | Régulièrement 100% (affichage) | Parfois                | Jamais     |
| Présent aux réunions d'équipe éducative     | Régulièrement 25%              | Parfois 75%            | Jamais     |
| Consultation du PPS ou PAI                  | Régulièrement 75%              | Parfois 25%            | Jamais     |
| Où consulter le PPS de l'élève ?            | Infirmier 100%                 |                        |            |
| Respect des objectifs définis dans le PPS ? | Oui 100%                       |                        |            |
| Participation aux conseils de classe        | Systématique 25%               | Ponctuelle 50%         | Jamais 25% |
| Mutualisation expériences et pratiques AVS  | Aléatoire 100%                 |                        |            |
| Relations avec le reste de l'équipe         | Fonction des personnes 100%    | Fonction du statut 25% |            |

| Les AED  |
|--|
| <u>Les finalités identifiées par les sondés</u>                                  |
| PPS : formation adaptée à un élève qui le souhaite                               |
| PAI : éventail d'aménagements nécessaire (social, scolaire...)                   |
| <u>La différence PAI PPS</u>   |
| PAI à initiative de l'entourage de l'élève....                                   |
| <u>Le droit de consulter</u> : ???? → <u>Le Lieu</u> : infirmier ?               |
| <u>L'AED est-il tenu de respecter les objectifs fixés dans ce document ? OUI</u> |

#### IV- Nos besoins

|                          | Professeurs   | AVS  | Personnel de direction                             | Vie scolaire | Agents administratifs             |
|--------------------------|---|--|--|--------------|-----------------------------------|
| Formation                | 31% sur dys<br>5% sur autisme<br>5% sur troubles visuels et sensoriels                  | 75% Manipulation élève en fauteuil<br>DYS<br>TED                                 | 100% pour formation des personnels (y compris AVS) | 18% sur Dys  |                                   |
| Rencontre professionnels | 12% orthophonie<br>10% psy et éduc  | 50% Orthophonie éducateur  |  | 18 %psy      |                                   |
| Information sur l'élève  | 69%   | 50%  | 100% préparation de l'accueil                      | 33%          |                                   |
| Aide humaine             | 5%  | 50% coordonnateur  | Besoin AVS-CO 50%                                  |              | Besoin AVS ou autres contacts     |
| Matériels                | 19% Photocopieur pour DYS   | 50% imprimante couleur   |  |              |                                   |
| Autres                   | Classes moins chargées<br>Temps pour travail équipe<br>Rencontre adulte référent<br>HSA | Communiquer + avec profs<br>Avoir un statut<br>Connaître son planning à l'avance | Création d'une ULIS 50%                            |              | Relais pour formalités intendance |

#### V- Conclusion

9

| En % des réponses formulées                      | Professeurs | Personnel de direction | Vie scolaire | Agents administratifs |
|--|-------------|------------------------|--------------|-----------------------|
| Mission d'éducation                              | 85%         | 100%                   | 85%          | 100%                  |
| Enrichit mon travail (ou la communauté scolaire) | 38%         | 100%                   | 85%          | 50%                   |
| M'ennuie mais je le fais                         | 8%          |                        |              |                       |
| Jeunes handicapés n'ont rien à faire au lycée    | 3%          | 0%                     | 0%           | 0%                    |
| Leurre médiatique ou politique                   | 6%          | 0%                     | 0%           | 0%                    |

| AVS                         | Être leur main sans être leur cerveau | Être une béquille... | Être à leur service au mieux de mes compétences | Les guider... | Apporter aide strictement nécessaire |
|-----------------------------|---------------------------------------|----------------------|---|---------------|--------------------------------------|
| En % des réponses formulées | 50%                                   | 50%                  | 75%   | 50%           | 50%                                  |

#### Le financement de l'accueil des élèves à besoins spécifiques

Les moyens mis en œuvre sont à la fois du travail rémunéré et du bénévolat.

La scolarisation des élèves en situation de handicap est financièrement difficile à quantifier.

Le lycée apporte les réponses financières au coup par coup en fonction des problèmes posés.

Les moyens financiers seront adaptés au projet.

## Les remarques complémentaires de chacun

### De la part des professeurs :

- ⇒ Pourquoi obliger les élèves « DYS » à apprendre l'anglais ?
- ⇒ Considérer l'élève en situation de handicap comme un autre élève même s'il faut faire des aménagements.
- ⇒ Présence d'éducateur dans les lycées...
- ⇒ Manque de pistes pour proposer des solutions d'orientation
- ⇒ Passage relais...
- ⇒ Personnes ressources...
- ⇒ Apporte aux autres élèves
- ⇒ Projet « Valadon pour tous » est une bonne idée de mutualisation
- ⇒ Cela ne doit pas être une question d'image, mais de moyens et de temps
- ⇒ Sensibiliser les pouvoirs publics pour créer des emplois pour ces jeunes
- ⇒ Non à la politique du secret, nous avons besoin d'information
- ⇒ Certains collègues d'anglais « n'en peuvent plus » des dyslexiques...
- ⇒ Les élèves en fauteuil sont en retard au changement de cours car ascenseur très sollicité
- ⇒ Il faut faire au mieux sans s'immiscer dans leur vie privée

32.8 % des professeurs ont renseigné la matière enseignée : Économie-gestion ; Espagnol ; Anglais ; Lettres ; Histoire-géo ; STMS ; Physique-Chimie ; SVT ; SES.

### De la part des personnels de direction :

- ⇒ Création de sources d'informations accessibles à tous
- ⇒ Formation sur les troubles « DYS »
- ⇒ Tester de nouveaux TIC(s)

### De la part des AVS :

- ⇒ Manque de lien, de communication et de coordination
- ⇒ Être AVS nécessite beaucoup de conscience professionnelle et d'abnégation
- ⇒ Donner à l'élève les mêmes chances de réussite qu'aux autres
- ⇒ Aller à « l'école » est un droit, l'AVS leur permet...

### De la part de la vie scolaire :

- ⇒ AED s'inquiète du fait que certains élèves présentent troubles notamment psy graves sur lesquels nous ne sommes pas informés ou pour lesquels aucun diagnostic n'a jamais été fait...

### De la part des agents administratifs :

- ⇒ Nous ne devons pas mettre ces élèves à l'écart mais il faut un accompagnement adapté.
- ⇒ À titre personnel, je regrette de ne pas pouvoir les aider davantage et je porte toujours un regard bienveillant sur leurs demandes.

Merci à tous d'avoir participé à l'élaboration de ce document, sans vos réponses cet état des lieux n'aurait pas été possible.

Compte tenu des réponses recensées, nous allons élaborer des ressources dans lesquelles vous pourrez puiser les informations qui vous manquent.

Des procédures d'accueil et de liaison seront mises en place.

Des volontaires se désigneront personne ressource.

Des formations seront proposées.

« Valadon pour tous »  
S.B.

# L'ACCESSIBILITE DU LYCEE POUR TOUS

## 10 Constats et propositions

- **Constat 1** : Utilisation non fondée de l'ascenseur par des adultes personnels du lycée, élèves.

↳ Proposition : sensibilisation par affichage des difficultés notamment aux heures de pointe ; pass ponctuel ou à l'année selon besoins pour toute personne (élèves et professionnels).

- **Constat 2** : au réfectoire, la table réservée aux élèves n'est pas la plus pratique : trop dans le passage, trop près de la porte (courants d'air);

↳ L'autre lignée de tables semble plus adaptées, moins exposées aux courants d'air, plus proches des services divers (file du self et emplacement des entrées froides).

- **Constat 3** : élèves qui finissent les cours à 13 h : temps trop rapide pour repas.

↳ comme pour les changements de salle désormais minorés, essayons autant que possible de l'intégrer dans les emplois du temps.

- **Constat 4** : beaucoup de salles ( B500 , B400 ) non accessibles pour des élèves en fauteuils : ils doivent s'installer au fond (or certains ont déficiences visuelle ou auditive ou souci de voix) , ils doivent déménager tout en arrivant et perturber leurs camarades, ils peinent à s'installer (salles très petites, tables installées en U , entrée donne directe dans les tables...).

↳ Vérifier l'aménagement de chaque salle semble plus pragmatique que d'adapter les emplois du temps en fonction de cette autre contrainte !

- **Constat 5** : plusieurs élèves auraient besoin (comme en SVT) de tables adaptées pour pouvoir avancer leur fauteuil entre les pieds de la table et avoir ainsi une position plus ergonomique.

↳ Proposer un test in situ en début d'année.

↳ Adapter quelques tables plus larges dans les salles.

- **Constat 6** : couloirs étroits en bat C.

↳ rappeler tous et systématiquement aux élèves la difficulté de circuler lorsqu'ils s'assoient par terre !

- **Constat 7** : photocopieuse couleur en B300.

↳ Mettre en place une photocopieuse spécifique ailleurs dans le lycée en complément (proposition : mutualisation avec photocopieuse du CVL ?)

- **Constat 8** : les locaux de l'infirmerie ( local + entrée ) restent peu fonctionnels : porte trop étroite pour élèves en fauteuil, salles mal adaptées.

↳ Renouvellement de la demande d'une nouvelle infirmerie dans des salles plus adaptées.

- **Constat 9** : les AVS comme les collègues se heurtent à la difficulté de trouver une salle disponible pour faire un devoir, un exercice noté sans s'éloigner trop de la salle de cours.

↳ liste des salles accessibles par bâtiment à diffuser et compléter si possible.

## **Constats et demande de précisions.**

- **Constat 10** : portes accès du bat B et réfectoire extrêmement lourdes et difficiles à ouvrir , surtout pour un élève en fauteuil , qui a une prise et une force moindre qu'un valide ! Qui plus est, elles se tirent au lieu de se pousser ce qui ne facilite pas la tâche lorsque l'élève en fauteuil est seul car son fauteuil l'éloigne de la porte et il a donc encore moins de prise.

↳ Demande : existe-t-il des solutions techniques ? ce type de porte répond elle à des exigences de sécurité ?

- **Constat 11** : cales de certaines portes étant souvent enlevées, les portes fermées (malgré affiche sur ces portes ) surtout au bâtiment A notamment celle du bas sous les escaliers qui permet d accéder entre autre à l'ascenseur + portes menant à l'ascenseur de chaque étage de ce bat.

- **Constat 12** : selon certains collègues enseignants ou AVS, le bureau AVS ayant le mérite d'exister, reste trop isolé du centre névralgique du « lycée même » (bât B).

### **Finalité :**

Lorsque la scolarité d'un élève, notamment en raison d'un trouble de la santé (maladies signalées, dyslexie, pathologies chroniques.), nécessite un aménagement sans qu'il soit nécessaire de recourir aux moyens diligents par la MDPH .

### **Définition :**

C'est un protocole écrit entre les parents, l'établissement scolaire et les partenaires extérieurs (ergothérapeute, orthophoniste....) pour permettre l'accueil, d'un élève souffrant d'un handicap ou d'une maladie.

### **Objectifs :**

- Définir la prise en charge dans le cadre scolaire de l'élève au regard de ses spécificités
- Assurer la communication avec la communauté éducative de l'établissement.

### **Initiative :**

Le médecin scolaire rencontre de préférence l'élève avec sa famille afin de cerner ses difficultés. A partir de diverses sources d'informations recueillies, il détermine les aménagements à mettre en place (présentation adaptée des documents, tenir compte des allergies pour la cantine....) Ces aménagements sont engagés à la demande de la famille et ou de l'équipe éducative et du chef d'établissement.

### **Diffusion :**

L'infirmière distribue chaque PAI à l'équipe de direction, au CPE et au Professeur principal concerné. Celui-ci en informe les collègues.

Afin de respecter le code de déontologie, aucun diagnostic médical ne peut apparaître sur ce document.

Avec l'accord de la famille, toutes informations utiles à la prise en charge de l'élève, pourront être jointes au projet.

L'ensemble de ces informations sont couvertes par le devoir de confidentialité auquel tous les membres de la communauté éducative sont soumis.

### **Durée de validité :**

Le PAI est lié à la pathologie ou au trouble constaté pendant l'année scolaire. Il peut donc être établi pour une période allant de quelques jours à une année scolaire.

Des modifications peuvent y être apportées en cours d'année selon l'évolution de la santé de l'élève, à la demande de la famille ou de l'équipe éducative.

## **PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation**

### **Finalité :**

Le PPS assure la cohérence d'ensemble du parcours scolaire de l'élève handicapé.

### **Définition :**

Le PPS définit les modalités de déroulement de la scolarité et les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales répondant aux besoins particuliers de l'élève présentant un handicap.

**L'équipe pédagogique est tenue de respecter les objectifs définis dans le PPS.**

### **Objectifs :**

Le PPS précise :

- le recours à une aide humaine individuelle ou mutualisée (assistante de vie scolaire...)
- le recours à un matériel pédagogique adapté (photocopies grand format...)
- les aménagements pédagogiques (tiers temps...)

### **Initiative :**

L'équipe pluridisciplinaire de la MDPH (1) élabore le PPS de l'enfant ou de l'adolescent, à la demande de ses parents, et après avoir pris connaissance de son projet de formation. Les données collectées dans le GEVA-SCO permettent à l'équipe de la MDPH de construire le PPS de l'élève handicapé.

14

### **Diffusion :**

Le PPS est distribué à l'équipe de direction, au CPE et au professeur principal concerné. Celui-ci informe l'équipe pédagogique.

Les PPS sont tenus à disposition des équipes pédagogiques à l'infirmerie et au secrétariat de direction.

L'ensemble de ces informations est couvert par le devoir de confidentialité auquel tous les membres de la communauté éducative sont soumis.

### **Durée de validité**

Le PPS peut être modifié en cours d'année scolaire selon le déroulement de la scolarisation à la demande de la famille, de l'équipe éducative ou de la MDPH.

## Lexique

### **L'équipe pluridisciplinaire**

Chaque MDPH, Maison départementale des personnes handicapées, met en place une équipe pluridisciplinaire qui évalue les besoins de la personne handicapée, et une Commission des droits et de l'autonomie (CDA) qui prend les décisions relatives à l'ensemble des droits de la personne.

### **L'équipe de suivi de la scolarisation**

L'équipe de suivi de la scolarisation comprend :

- les parents ou représentants légaux de l'élève
- l'élève,
- l'enseignant référent (3) qui a en charge le suivi de son parcours scolaire,
- le ou les enseignants qui ont en charge sa scolarité,
- les professionnels de la santé (y compris du secteur libéral) ou des services sociaux qui concourent directement à la mise en œuvre du PPS
- les chefs d'établissement scolaire concerné
- les directeurs des établissements de santé ou médico-sociaux,
- les psychologues scolaires,
- les conseillers d'orientation-psychologues,
- les personnels sociaux et de santé de l'éducation nationale.

### **L'enseignant référent**

L'enseignant référent de chaque élève veille à la continuité et à la cohérence de la mise en œuvre du PPS. Il est l'interlocuteur privilégié des parties prenantes du projet. Présent à toutes les étapes du parcours scolaire, il est compétent pour assurer le suivi de l'élève. Il réunit les équipes de suivi de la scolarisation et assure un lien permanent avec l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH. L'enseignant référent pour le lycée Valadon est Madame Duqueyrox.

### **Geva-Sco**

Document de recueil de données nécessaires à l'évaluation en milieu scolaire de l'élève handicapé.

**Fiche de liaison interne d'équipe à équipe**  
**A compléter lors du Conseil de classe du troisième trimestre**

---

NOM, Prénom .....

CLASSE

.....

Ce document a été conçu pour que l'équipe pédagogique qui reçoit en 1<sup>o</sup> ou en terminale un élève ayant eu des difficultés (maladie, trouble dys....) lors de la précédente année scolaire soit informée de ces difficultés et puisse en tenir compte afin d'apporter des solutions permettant une bonne intégration de l'élève à l'établissement et à sa formation.

Il circule d'équipe pédagogique à équipe pédagogique dès la pré-rentrée

COMPOSITION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DE LA PRECEDENTE ANNEE SCOLAIRE

---

Nature des difficultés :

16

Actions mises en œuvre par l'équipe durant l'année scolaire précédente :

Ce qui pourrait être proposé cette année afin d'améliorer la prise en charge

| Ce qui a bien fonctionné l'année précédente | Ce qui n'a pas été retenu | Ce qu'on peut envisager d'ajouter |
|---|---------------------------|-----------------------------------|
|   |                           |                                   |

## FICHE ACCUEIL DES ÉLÈVES À BESOINS SPÉCIFIQUES

Afin de poursuivre au mieux votre scolarité, merci de bien vouloir **lister les difficultés rencontrées** dans les classes antérieures, ainsi que **les solutions mises en œuvre** qui vous sont encore nécessaires au lycée.

Dans le but de connaître votre travail et les efforts qui sont les vôtres, merci de bien vouloir présenter **les accompagnements** dont vous bénéficiez à la maison et ce que représente en **temps hebdomadaire** votre **travail personnel**.

| <b>NOM :</b> ..... <b>Prénom :</b> ..... <b>Classe :</b> ..... |   |   |  |
|--|---|---|--|
| Niveaux  | Les difficultés rencontrées               | Les adaptations proposées par l'école et le collège | Les accompagnements à la maison et le temps de travail |
| <b>À l'école primaire</b>                                      | .....<br>.....<br>.....<br>.....<br>..... | .....<br>.....<br>.....<br>.....<br>.....           | .....<br>.....<br>.....<br>.....<br>.....              |
| <b>Au collège</b>  | .....<br>.....<br>.....<br>.....<br>..... | .....<br>.....<br>.....<br>.....<br>.....           | .....<br>.....<br>.....<br>.....<br>.....              |
| <b>Éventuellement dans un autre lycée</b>                      | .....<br>.....<br>.....                   | .....<br>.....<br>.....                             | .....<br>.....<br>.....                                |

Observations éventuelles :

## **PROJET D'OUTILS POUR FACILITER LA COMMUNICATION ENTRE AVS ET EQUIPE PEDAGOGIQUE**

### **1. LE ROLE D'UNE AVS.**

- des objectifs définis dans la fiche de poste.
- des statuts différents d'une AVS à l'autre.
- des fonctions auprès de l'élève précisées dans le PPS.
- qu'attend-on d'une AVS ?
- qu'attend l'AVS du professeur ?
- qu'attend-on d'un élève accompagné d'une AVS ?
- les réunions dans lesquelles la présence des AVS est requise.

### **2. DES OUTILS A DISPOSITION POUR COMMUNIQUER.**

- communication verbale en direct.
- l'usage du casier collectif des AVS.
- s'informer mutuellement par mail, ou téléphone.
- nécessité d'un photocopieur couleur facilement accessible.
- disposer d'un ENT opérationnel

### **3. LA GESTION DES DEVOIRS**

- une logistique à adapter selon les PPS, les élèves, les AVS.
- différentes procédures de transmission pour les devoirs.
- une évaluation parfois délicate : la part de l'AVS.
- les salles utilisables. (A450bis, A652 )

### **4. PROPOSITIONS**

- mise à disposition d'un photocopieur couleur spécifique.
- mise à disposition d'un poste informatique avec port USB.
- instaurer relais systématique entre les équipes pédagogiques à la pré-rentrée.
- fascicule spécifique AVS pour découvrir l'établissement et les personnes ressources.
- un pense-bête : « détails » qui peuvent poser problème (absences, pauses, sorties, déjeuner, changement d'horaires...)
- disposer un ENT opérationnel.

# AVS et PROFS A VALADON

## - OUTILS POUR TRAVAILLER ENSEMBLE -

### LE ROLE D'UN(E) AVS.

#### → **Quand demande-t-on un AVS ?**

Les prescriptions d'aide relèvent de la compétence de la CDA. Les décisions sont prises dans le cadre du projet personnalisé de scolarisation (PPS). La famille ou l'école qui souhaite que l'enfant bénéficie de la présence d'un assistant d'éducation doit donc en adresser la demande au directeur de la MDPH si possible après la réunion et avec l'avis motivé de l'équipe éducative réunie sous la responsabilité du directeur de l'école.

La famille peut faire appel à l'enseignant référent de leur secteur pour la guider dans les démarches en direction de la MDPH.

#### → **Pourquoi faire ?**

Les auxiliaires de vie scolaire sont employés par l'Inspecteur d'académie et sont salariés de l'Education nationale. Ils ont le plus souvent un statut d'assistant d'éducation. Les auxiliaires de vie scolaire peuvent être affectés à des missions d'accompagnement collectif (AVSco) ou individuel (AVSi ou EVS-AVSi).

Peu nombreux sont les élèves ayant besoin d'un AVS-i de manière permanente et pour toutes les activités scolaires. Dans bien des cas, la présence de l'AVS-i doit être transitoire pour faciliter l'intégration de l'élève au sein de la classe, pour l'aider à prendre des repères dans un univers non familier ou à établir des relations avec ses camarades.

19

#### → **Quels statuts ?**

3 statuts pour une même fonction dans notre lycée.

##### 1. Les AVSco

Ce sont des AVS ayant une fonction collective (AVS-co). Ils sont orientés vers l'aide à une équipe d'établissement, intégrant plusieurs jeunes handicapés dans les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS).

##### 2. Les AVSi

Ce sont des AVS ayant une fonction individuelle (AVS-i), orientés vers l'aide à l'accueil et à l'intégration individualisés d'élèves en situation de handicap.

##### 3. Les EVS (ou EVS-AVSi)

Les emplois vie scolaire (EVS) sont des postes dans les écoles, les collèges ou les lycées. Mais ce sont des contrats de droit privé.

Ce statut est de loin le plus précaire en termes de rémunération comme de droits.

(annexe 1 : fiches de poste de l'AVS.)

## **Leurs fonctions auprès de l'élève**

Des interventions dans la classe sont définies dans le cadre du PPS et présentées à l'équipe pédagogique :

aide pour écrire ou manipuler le matériel dont l'élève a besoin en classe y compris en devoir, installation matérielle de l'élève au sein de la classe, aide pratique, rapide et discrète permettant à l'élève de trouver la disponibilité maximale pour sa participation aux activités de la classe, ou en dehors des temps d'enseignement (interclasses, repas, ...) ;

Des participations aux sorties de classes occasionnelles ou régulières...

L'accomplissement de gestes techniques (gestes d'hygiène qui ne requièrent pas de qualification médicale ou paramédicale particulière) ;

Une collaboration au suivi des projets personnalisés de scolarisation (réunions d'élaboration ou de régulation du projet individualisé de l'élève, participation aux rencontres avec la famille, réunion de l'équipe éducative, ...).

Les auxiliaires de vie scolaire interviennent à titre principal pendant le temps scolaire, mais aussi dans les activités périscolaires (cantine, garderie, ...) qui sont une condition de possibilité de la scolarité. Ils ne peuvent intervenir au domicile de l'élève.

## AVS ET PROFESSEURS, UNE COLLABORATION NECESSAIRE

### **Les attentes du professeur vis-à-vis de l'AVS**

Notre regard sur le rôle des AVS varie avec nos personnalités et nos pédagogies mais quelques points peuvent être clarifiés.

- Prise de notes autonome, claire, et complète du cours.
- Accompagnement matériel de l'élève lors des devoirs : l'AVS est la main de l'élève, pas son cerveau.
- Discrétion lors des cours.
- Neutralité en cas de conflits avec un ou plusieurs élèves. Le professeur reste le seul décideur de sa pédagogie.
- Médiation éventuelle en cas de difficulté de communication entre le professeur et l'élève suivi par l'AVS ou difficulté scolaire ou humaine de l'élève.
- Sens du dialogue et de la politesse en cas de difficulté matérielle.
- Non intervention de l'AVS sur les choix pédagogiques dans la discipline.

### **Les attentes de l'AVS vis-à-vis du professeur**

- Dialogue initial sur les attentes lors des cours, lors des devoirs.
- Concertation préalable pour la mise en œuvre des devoirs en tenant compte des contraintes du service de l'AVS.
- Documents adaptés au handicap de l'élève (agrandissement, projection, police d'écriture...) conformément au PPS.
- Clarté des consignes surtout lorsque l'AVS réalise le devoir hors de la salle de cours.
- Respect du tiers temps.
- Information concernant les réunions spécifiques, les absences ou surtout les changements d'emploi du temps (voir outils de communication)

### **Les attentes du professeur et de l'AVS vis-à-vis de l'élève**

- Respecter les adultes quel que soit leur statut
- Avoir le matériel pour travailler : l'AVS n'a pas à le fournir.

Manuels, crayons, feuilles, règle, calculatrice, compas,  
Mais aussi clé USB.

Le chargement du portable est de la responsabilité de l'élève mais celui-ci trouvera dans l'établissement les prises de courant et les personnels nécessaires.

- Respecter les plannings et les contraintes d'apprentissage imposés à tout élève.
- Etre attentif en cours.
- Faire le travail demandé.
- Etre présent en classe.

Sans indication du PPS, l'AVS n'a pas à remplacer l'élève quand celui-ci ne vient pas en cours.

### **La gestion des devoirs**

- une logistique à adapter selon les PPS, les élèves, les AVS.

Attention à ne pas considérer que ce qui se fait une année ou avec un élève est la règle commune...

Les AVS ne disposent pas tous du même temps de travail, donc ils n'ont pas la même latitude à être disponible en dehors du temps imparti habituel.

- différentes procédures de transmission pour les devoirs.

Le devoir peut être remis 48h à l'avance dans le casier des AVS.

Il peut être transmis par mail.

Il peut être remis en mains propres à l'AVS le jour J dans la salle où l'élève et l'AVS effectueront le travail.

- Différentes salles utilisables.

En priorité les salles A450bis, A652.

Mais l'établissement dispose de petites salles à chaque étage qui peuvent permettre à l'élève et son AVS d'effectuer le devoir non loin de l'enseignant.

Se renseigner auprès de S Chignac, CPE (Vie scolaire B) et responsable de la gestion des salles.

- une évaluation parfois délicate : la part de l'AVS.

Le dialogue est là encore la clé de la relation professeur-AVS-élève.

## **DES OUTILS A DISPOSITION POUR COMMUNIQUER.**

- La communication verbale en direct.

- L'usage du casier collectif des AVS.

Les AVS ne disposent pas à ce jours de casier individuel.

Un casier collectif se trouve en salle des professeurs.

Attention cependant à ce que la note d'information ne se perde pas dans les mains d'un autre AVS. Il faut donc prévoir ici un délai de transmission prudent.

- Le tableau dans la salle des AVS dans le bâtiment A en face de la Vie Scolaire.

- Mails et téléphones

AVS et professeurs peuvent faire le choix de s'échanger ces coordonnées pour faciliter la communication au jour le jour.

- En attendant un ENT opérationnel...

## **PROPOSITIONS POUR LA RENTREE 2013**

- mise à disposition d'un photocopieur couleur spécifique.
- mise à disposition d'un poste informatique avec port USB.
- instaurer relais systématique entre les équipes pédagogiques à la pré-rentrée.
- fascicule spécifique AVS pour découvrir l'établissement et les personnes ressources.
- un pense-bête : « détails » qui peuvent poser problème (absences, pauses, sorties, déjeuner, changement d'horaires...)
- disposer un ENT opérationnel.

# LES TROUBLES « DYS »

Comment peuvent se manifester les troubles « DYS » ?

Dyslexie  
Dysorthographe  
Dyspraxie  
Dysgraphie  
Dyscalculie  
Dysphasie



- ⇒ **Pathologies** nées d'un déficit neurologique.
- ⇒ Anomalies **parfois visibles à l'imagerie médicale.**

## La dyslexie

↪ **Trouble spécifique du langage écrit** sans autres troubles tels que la surdité, l'épilepsie, la déficience visuelle...etc.

↪ **Trouble de l'apprentissage de la lecture.**

Pour être diagnostiqué dyslexique il faut avoir appris à lire et présenter un retard d'apprentissage de 18 mois. Donc un enfant ne peut être reconnu dyslexique avant la fin du CE1.

↪ **Trouble lié à la perception auditive des sons**, difficulté à traiter l'ordre des sons, difficulté à discriminer certains sons (p/b ; m/n ; s/z...etc.)

Pour en savoir plus : <http://guidespratiquesavs.free.fr/images/public/guidedyslexies.pdf>

## La dysorthographe

↪ Consécutives à la dyslexie.

↪ **Trouble de la retranscription** ; troubles phonologiques ; problèmes d'accords, de construction de phrases, d'accents.

↪ **Impossibilité de traiter en même temps les phonèmes et le sens de l'information** donnée.

↪ **Problèmes de mémoire de travail** à court terme ; l'élève ne peut pas fixer de modèles.

↪ **Besoin de concentration** très important qui génère une plus grande fatigabilité.

23

## La dyspraxie

↪ **Trouble de l'organisation de la séquence des mouvements**

↪ **Trouble de la planification**, désorganisation de l'espace et du temps.

↪ **Trouble de l'organisation mentale des informations**

L'élève a des difficultés pour acquérir son emploi du temps, a du mal à se repérer dans le jour, la semaine. Il a aussi des difficultés pour sérier les nombres ce qui provoque des problèmes de traitement de l'information mathématique.

↪ Souvent accompagnée d'une dysgraphie et d'une dyscalculie.

## La dysgraphie

↪ Souvent liée à la dyspraxie

↪ **Problème de contrôle de la motricité fine**

Les élèves qui en souffrent sont maladroits. Ils écrivent mal, sont illisibles y compris pour eux même. Ils sont d'une grande lenteur.

## La dyscalculie

↪ **Difficultés dans la sériation des nombres**, accentuées sur les **décimaux**.

↪ **Problème de raisonnement mathématique** de base.

## La dysphasie

↪ **Trouble sévère de l'apprentissage du langage oral.**

L'enfant ne maîtrise pas le langage oral dans la construction des phrases, la grammaire à l'oral.

Pour en savoir plus : <http://guidespratiquesavs.free.fr/images/public/guidedysphasies.pdf>

# COMMENT LES AIDER ?

## Quelques recommandations

- Ces jeunes ne présentent **aucune déficience intellectuelle**. Ils ont une **intelligence normale**. Ils sont donc dans un état de grande **souffrance**.
- **Pas de guérison** de ces troubles **mais** il existe des **mécanismes de compensation**.

### Pour tous les élèves

- **Les solutions doivent être adaptées à chaque cas, à chaque situation**. Prendre le temps de les définir avec l'élève, et/ou sa famille, en se référant au PPS ou PAI.
- Garder à l'esprit qu'il faut mettre en place des stratégies adaptées afin de **tendre vers la norme**.
- En début d'année, sans aucune stigmatisation, **informer la classe sur les besoins spécifiques de certains élèves** (faire simple et court) afin de permettre une compréhension de la part des autres élèves. Prendre le temps d'en parler avant avec les élèves concernés.

### Pour tous les troubles « dys »

- Autoriser les aides mémoires, les fiches outils
- Lors des évaluations **tenir compte du fond du message** et non de la forme.
- **Être positif sur l'appréciation de l'orthographe**, la noter en %.
- L'outil informatique peut être utilisé à condition qu'il simplifie les choses.
- Le cahier de texte doit être lisible, bien noté !
- Si l'élève refuse le tiers temps, raccourcir les devoirs et ensuite les allonger progressivement

### Pour la dyslexie

- Face à leur grande lenteur, leur **accorder plus de temps** ou alléger le travail.
- Pour aider à la compréhension des consignes : prévoir des **consignes courtes mais précises, une seule instruction par ligne, un seul exercice par page, utiliser des couleurs...**
- Face à leur difficulté de concentration qui entraîne de la fatigabilité leur **prévoir de petites pauses dans les apprentissages**.
- Face à l'impossibilité de recopier le tableau **prévoir des photocopies ou des cours sur support numérique**. La prise de notes est très compliquée pour eux.

### Pour la dyspraxie

- Face aux problèmes de complexité de l'image : **simplifier les documents** au maximum, **un seul document par page**, proposer des **textes aérés** et des **espacements de caractères**, choisir des polices où toutes les **lettres** sont **identifiables** (exemples : arial, comic sans MS).

### Pour la dysphasie

- Face aux difficultés de maîtrise du langage oral, **passer davantage par l'écrit**.

**Inventer de nouvelles solutions** : tutorat élève « dys » de première ou terminale avec un élève « dys » nouvellement arrivé en seconde, ou construction de binômes sur des principes différents ou encore définir avec l'élève un contrat d'objectifs, nommer sur la base du volontariat un enseignant référent de l'élève sans que cela soit forcément le professeur principal...etc.

**TOUTES LES SOLUTIONS PEUVENT ETRE RÉINVESTIES POUR DES JEUNES EN DIFFICULTÉ NE SOUFFRANT D'AUCUNE PATHOLOGIE**

**Pour en savoir plus :** ➤ Consulter les **grilles de propositions d'adaptations** ci-après détaillées et ciblées pour chaque trouble « dys ».

## ADAPTATIONS POUR ELEVE AVEC TROUBLES SPECIFIQUES DES APPRENTISSAGES

Dyslexie Dysorthographe Dyspraxie Dysgraphie Dyscalculie Dysphasie

Adapté à partir de <http://www.ac-grenoble.fr/savoie/pedagogie/docs>

### I. POSTURE DE L'ENSEIGNANT : GENERALITES

| Favoriser un regard positif et un climat de confiance   | Rendre les élèves de la classe partenaires des adaptations proposées  |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Prendre davantage le temps de créer un climat de confiance.</li><li>- Faire prendre conscience aux élèves des différences de chacun. (Différences physiques, différences de rythmes de mémorisation, de stratégie par rapport au travail et à la réflexion).</li><li>- Être à l'écoute et prendre en compte les contraintes associées : fatigue, lenteur, difficultés d'organisation, de repérage</li><li>- Anticiper ses difficultés afin de favoriser les réussites,</li><li>- Porter un regard positif sur ses réalisations : Valoriser les réussites, encourager souvent et évaluer positivement</li><li>- Associer les parents et collaborer avec les partenaires autour du jeune.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Faire accepter par l'ensemble de la classe les adaptations particulières nécessaires aux élèves avec TSA.</li><li>- Développer l'entraide, pour le rapport à l'écrit, l'organisation du matériel, les déplacements...</li><li>- Faire prendre conscience aux élèves qu'un même objectif peut être atteint par des chemins différents.</li></ul> |

## II. DES ADAPTATIONS GENERALES POSSIBLES POUR LES ELEVES DYSPHASIQUES

Préalables : Cohérence avec la prise en charge orthophonique pour le développement du langage oral et écrit et avec le PPS ou le PAI.

| OBJECTIFS                                       | PROPOSITIONS D'ADAPTATIONS POUR DYSPHASIE   |
|---|---|
| <b>Favoriser l'attention</b>                    | <ul style="list-style-type: none"><li>- Éviter trop de bruit autour de lui.</li><li>- Vérifier que l'élève vous regarde lorsque vous parlez.</li><li>- Parler lentement</li><li>- Éviter les phrases trop longues ou mots de plus de plus de 4 syllabes.</li></ul>  |
| <b>Gérer la fatigabilité</b>                    | <ul style="list-style-type: none"><li>- Laisser le temps d'effectuer une tâche (lenteur)</li></ul>  |
| <b>Aider à l'organisation</b>                   | <ul style="list-style-type: none"><li>- Utilisation d'un agenda.</li><li>- Vérifier le classement des cours.</li></ul>  |
| <b>Faciliter la compréhension des consignes</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Privilégier la consigne écrite.</li><li>- Oraliser à nouveau les consignes auprès de l'élève si besoin et les reformuler.</li><li>- Simplifier les énoncés.</li><li>- Limiter les consignes à une seule compétence.</li></ul>   |
| <b>Aider à la communication orale</b>           | <ul style="list-style-type: none"><li>- Encourager toute manifestation orale.</li><li>- Ne pas demander de s'auto-corriger à l'oral mais donner la formulation correcte.</li><li>- L'aider à trouver le mot recherché en lui donnant des indices phonétiques.</li><li>- Accepter une imprécision de vocabulaire lorsque le sens est proche.</li></ul> |

| OBJECTIFS                              | PROPOSITIONS D'ADAPTATIONS POUR DYSPHASIE   |
|--|---|
| <b>Aider à la communication écrite</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser des codes de couleur pour repérer les mots, les connecteurs... (méthodes des jetons / grammaire en couleur...)</li> <li>- Éviter la lecture à haute voix.</li> <li>- Travailler le champ sémantique (catégorisation) afin d'enrichir le lexique.</li> </ul>   |
| <b>Aider à la mémorisation</b>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser des supports visuels : dessins, titres en couleur, frises chronologiques...</li> <li>- Insister sur les indices visuels : automatisation des mots invariables...</li> <li>- Laisser à disposition les tables (+) et (X)</li> <li>- Mettre en place un cahier « aide-mémoire », des fiches outils...</li> <li>- Utiliser les techniques de carte mentale, carte heuristique (voir site Eduscol)</li> </ul>   |
| <b>Aider en mathématiques</b>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Autoriser la calculatrice.</li> </ul>  |
| <b>Aider en langues vivantes</b>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler les sons « exagérément »</li> <li>- Illustrer les mots et les phrases (utilisation de supports imagés)</li> </ul>   |
| <b>Aider à l'évaluation</b>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaires à choix multiples (QCM, textes à trous...)</li> <li>- Noter le fond plutôt que la forme.</li> <li>- Ne pas pénaliser l'orthographe phonologique (liée à la dysphasie)</li> <li>- Ne pas interroger l'élève oralement devant la classe (sauf élèves demandeurs)</li> <li>- Illustrer les consignes par des supports visuels : pictogrammes, code couleur...)</li> <li>- Élaborer des documents avec des consignes courtes.</li> <li>- Accepter les mots-réponses (à la place des phrases)</li> </ul> |

**Il s'agit de propositions pour vous aider à travailler avec les élèves dysphasiques. Le but n'étant pas de les appliquer toutes mais favoriser le travail dans le groupe classe avec ce type d'élèves.**

### III- DES ADAPTATIONS GENERALES POSSIBLES POUR LES ELEVES DYSPRAXIQUES

| OBJECTIFS   | PROPOSITIONS D'ADAPTATIONS POUR DYSPRAXIE  |
|---|--|
| <p><b>Faciliter la fluidité de lecture et la prise de repères dans le texte</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Police de caractère toujours identique</li> <li>⇒ Grossir les caractères (minimum 12)</li> <li>⇒ Proscrire l'écriture manuscrite</li> <li>⇒ Éviter de surcharger les feuilles avec des dessins, illustrations, décors...</li> <li>⇒ Un exercice par page</li> <li>⇒ Espacer les mots dans les phrases (double espace) et les lignes dans la page (interligne 1,5 minimum)</li> <li>⇒ Surligner une ligne sur deux du texte</li> <li>⇒ Repère pour indiquer le début du texte (point de couleur, flèche...)</li> <li>⇒ Repère tactile sous la ligne à lire (règle) ou cache de couleur ou suivre avec son doigt</li> </ul> |
| <p><b>Permettre l'accès au sens du texte</b></p>                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Utiliser les livres-audios ou lecture par l'adulte</li> <li>⇒ Prendre connaissance de la question ou de la consigne avant de lire le texte</li> </ul>   |
| <p><b>Orthographe</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Apprendre par épellation</li> <li>⇒ Travailler à partir de liste de fréquence de mots</li> <li>⇒ Pour les dyspraxiques visuo-spatiales, proscrire les tâches de recopie avec modèle</li> </ul>  |
| <p><b>Position dans la classe</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Toujours face au tableau même pour travaux en petits groupes</li> </ul>   |
| <p><b>Copier, écrire</b></p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Accorder plus de temps et/ou réduire la quantité à écrire</li> <li>⇒ Donner des photocopies ou cours numérisés sur clé USB ou sur Pronote ou par mail</li> <li>⇒ Exercices à trous, QCM</li> <li>⇒ Évaluations et interrogations à l'oral</li> <li>⇒ Utilisation d'un ordinateur si cela facilite les choses</li> </ul>   |

| OBJECTIFS  | PROPOSITIONS D'ADAPTATIONS POUR DYSPRAXIE   |
|--|---|
| <b>MATHÉMATIQUES</b>                               |   |
| <b>Numération et opérations</b>                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Ne pas utiliser les doigts</li> <li>⇒ Apprentissage par cœur des faits numériques et/ou mise à disposition des faits numériques (Tables d'addition, multiplication, doubles...) dans un cahier aide-mémoire ou fiches outils</li> <li>⇒ Expérimentation concrète pour favoriser la représentation mentale du nombre et pour illustrer les concepts associés aux opérations : manipulation d'objets, utilisation du boulier...</li> <li>⇒ Ajouts de repères visuels, de couleurs</li> <li>⇒ Utilisation de papier quadrillé</li> <li>⇒ Pour les opérations simples préférer la présentation en ligne</li> <li>⇒ Utiliser la calculatrice pour les calculs intermédiaires</li> </ul> |
| <b>Résolutions de problèmes écrits</b>             | <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ S'appuyer sur l'oral : verbaliser chaque étape</li> </ul>  |
| <b>Géométrie</b>                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Utiliser des outils adaptés : compas fixe, ciseaux à ressorts, règles à poignée, antidérapant...</li> <li>⇒ Utiliser des logiciels</li> <li>⇒ Vérifier les connaissances par la description orale (ou écrite)</li> </ul>   |
| <b>EPS</b>   |   |
| <b>Appréhender de nouvelles activités motrices</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Guider physiquement et oralement lors des premiers essais</li> <li>⇒ Réduire les exigences motrices</li> <li>⇒ Favoriser les activités sportives qui nécessitent des gestes automatisés</li> </ul>   |
| <b>Jeux d'équipes</b>                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Si pas de réussite, refus ...proposer un autre rôle : arbitre</li> </ul>   |

**Il s'agit de propositions pour vous aider à travailler avec les élèves dyspraxiques. Le but n'étant pas de les appliquer toutes mais favoriser le travail dans le groupe classe avec ce type d'élèves.**

#### IV- DES ADAPTATIONS GENERALES POSSIBLES POUR LES ELEVES DYSCALCULIQUES

Tableau construit à partir du document « Accompagnement pédagogique des élèves avec troubles du calcul »

[http://www.ac-grenoble.fr/savoie/pedagogie/docs\\_pedas/dyscalculie\\_amenagements\\_pedas/dyscalculie\\_amenagements\\_pedas.pdf?PHPSESSID=6114399bc8c142c4656048277a1ed68f](http://www.ac-grenoble.fr/savoie/pedagogie/docs_pedas/dyscalculie_amenagements_pedas/dyscalculie_amenagements_pedas.pdf?PHPSESSID=6114399bc8c142c4656048277a1ed68f)

| OBJECTIFS  | PROPOSITIONS D'ADAPTATIONS POUR DYSCALCULIQUES   |
|--|--|
| <b>Faciliter le traitement numérique et le transcodage</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Proposer des supports visuels (mémento) avec écriture des nombres en chiffres et en lettres, notamment pour les plus difficiles</li><li>⇒ Dans les corrections, distinguer les erreurs de calcul des erreurs d'écriture des nombres</li><li>⇒ Pour lire ou écrire un nombre, le placer dans un tableau de classe des nombres en séparant de manière significative les différentes classes : milliers, millions, milliards</li><li>⇒ Autoriser l'élève à se servir de tableaux pour convertir des masses, des longueurs, des volumes,...</li></ul>  |
| <b>Faciliter les opérations sur les nombres</b>            | <ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Autoriser la calculatrice pendant les cours et les évaluations</li><li>⇒ Laisser à disposition les tables d'addition et de multiplication</li><li>⇒ Autoriser le recours au comptage sur les doigts</li><li>⇒ Vérifier la compréhension et la reconnaissance des signes orientés (&lt;, &gt;) et des signes opératoires (+, -, x)</li><li>⇒ S'appuyer sur le quadrillage pour la pose des opérations :<ul style="list-style-type: none"><li>. marquer les colonnes</li><li>. utiliser une couleur différente par colonne (= rang des chiffres)</li></ul></li><li>⇒ Identifier le rang des chiffres par des couleurs dans les opérations en lignes et en colonnes</li><li>⇒ Proposer des opérations « modèles » posées et effectuées avec les retenues (dans un classeur outils ou en sous-mains)</li><li>⇒ Un temps supplémentaire peut être accordé</li></ul> |

| OBJECTIFS                                       | PROPOSITIONS D'ADAPTATIONS POUR DYSCALCULIQUES   |
|---|--|
| <p><b>Faciliter le raisonnement logique</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ S'assurer de la compréhension du problème à l'oral (lire éventuellement les consignes à haute voix, s'assurer de la compréhension du vocabulaire)</li> <li>⇒ Constituer et laisser à disposition un répertoire du lexique mathématique en lien avec les opérations</li> <li>⇒ Aider à la visualisation de la notion</li> <li>⇒ Schématiser la situation problème</li> <li>⇒ Décomposer et verbaliser les étapes et les stratégies</li> <li>⇒ Recourir aux manipulations concrètes pour donner du sens aux problèmes</li> <li>⇒ Admettre la façon de faire de l'élève. Lui demander à l'oral d'expliquer ses procédures pour comprendre ses erreurs.</li> <li>⇒ Un temps supplémentaire peut être accordé</li> </ul> |
| <p><b>Faciliter le dénombrement</b></p>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Laisser à disposition une chaîne numérique en support visuel</li> <li>⇒ Sur papier, barrer chaque élément compté</li> <li>⇒ Avec du matériel, séparer de manière significative chaque élément compté du restant à compter</li> <li>⇒ Multiplier les supports</li> <li>⇒ Mettre en œuvre le dénombrement dans des situations pragmatiques (par exemple, la formation des équipes en EPS, la préparation du matériel ou des feuilles à distribuer en fonction du nombre d'élèves,...)</li> </ul>  |

**Il s'agit de propositions pour vous aider à travailler avec les élèves dyscalculiques. Le but n'étant pas de les appliquer toutes mais favoriser le travail dans le groupe classe avec ce type d'élèves.**

## ADAPTATIONS POUR ELEVE AVEC TROUBLES SPECIFIQUES DES APPRENTISSAGES (T.S.A.)

### FICHE DYSLEXIE

#### II. DES ADAPTATIONS GENERALES POSSIBLES POUR LES ELEVES DYSLEXIQUES

Préalables : Cohérence avec la prise en charge orthophonique pour le développement du langage oral et écrit.

| OBJECTIFS                                       | PROPOSITIONS D'ADAPTATIONS POUR DYSLEXIE  |
|---|---|
| <b>Favoriser l'attention</b>                    | <ul style="list-style-type: none"><li>- Éviter trop de bruit autour de lui.</li><li>- Placer l'élève plutôt devant face au tableau, non sur les côtés.</li><li>- Écrire au tableau le moins possible, de manière aérée et très structurée</li><li>- Limiter les objets sur sa table, le nombre des documents.</li></ul>   |
| <b>Gérer la fatigabilité</b>                    | <ul style="list-style-type: none"><li>- Réduire la quantité des productions écrites tout en restant exigeant sur la qualité.</li><li>- Aider l'élève au démarrage d'une tâche.</li><li>- Laisser le temps d'effectuer une tâche (lenteur)</li></ul>   |
| <b>Aider à l'organisation</b>                   | <ul style="list-style-type: none"><li>- Fournir des documents écrits aérés, les plus lisibles possibles, utilisant une police de caractère de taille 12 minimum, des interlignes espacés (1.5, 2), des repères visuels simples et clairs, des surlignages en couleur.</li><li>- Demander de reformuler, de schématiser, d'illustrer</li><li>- Vérifier le classement des cours.</li><li>- Fournir des corrections qui ne surchargent pas la production écrite rendue ; rendre un texte tapé, ne noter sur la copie que les éléments positifs.</li><li>- Développer le tutorat pour réviser ou corriger.</li></ul> |
| <b>Faciliter la compréhension des consignes</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Ne jamais fournir de consignes écrites sans les lire à haute voix.</li><li>- Reformuler pour s'assurer qu'il en a mémorisé la succession.</li><li>- Simplifier les énoncés. Limiter les consignes à une seule compétence.</li></ul>   |
| <b>Aider à la communication orale</b>           | <ul style="list-style-type: none"><li>- Encourager toute manifestation orale.</li><li>- Ne pas demander de s'auto-corriger à l'oral mais donner la formulation correcte.</li><li>- L'aider à trouver le mot recherché en lui donnant des indices phonétiques.</li><li>- Accepter une imprécision de vocabulaire lorsque le sens est proche.</li></ul>   |

| <b>OBJECTIFS</b>                       | <b>PROPOSITIONS D'ADAPTATIONS POUR DYSLEXIE</b>   |
|--|---|
| <b>Aider à la communication écrite</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser des codes de couleur pour repérer les mots, les connecteurs... (méthodes des jetons / grammaire en couleur...)</li> <li>- Éviter la lecture à haute voix.</li> <li>- Travailler le champ sémantique (catégorisation) afin d'enrichir le lexique.</li> </ul>   |
| <b>Aider à la mémorisation</b>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser des supports visuels : dessins, titres en couleur, frises chronologiques...</li> <li>- Insister sur les indices visuels : automatisation des mots invariables...</li> <li>- Laisser à disposition les tables (+) et (X)</li> <li>- Mettre en place un cahier « aide-mémoire », des fiches outils...</li> <li>- Demander qu'il n'apprenne pas seul face à sa feuille mais avec un lecteur. Sinon, lui fournir des leçons enregistrées pour qu'il apprenne en les écoutant.</li> </ul>  |
| <b>Aider en mathématiques</b>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Autoriser la calculatrice.</li> </ul>  |
| <b>Aider en langues vivantes</b>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler les sons « exagérément »</li> <li>- Illustrer les mots et les phrases (utilisation de supports imagés)</li> <li>- faire un contrat de travail avec des objectifs limités, pour éviter qu'il ne se sente d'emblée dépassé par le rythme et le rendement des autres.</li> </ul>   |
| <b>Aider à l'évaluation</b>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Noter le fond plutôt que la forme.</li> <li>- Ne pas pénaliser l'orthographe phonologique.</li> <li>- Privilégier l'oral pour vérifier la compréhension et l'attention. Cpdt, éviter la lecture à haute voix (sauf élèves demandeurs)</li> <li>- Illustrer les consignes par des supports visuels : pictogrammes, code couleur...).</li> <li>- Simplifier les corrections sans surcharger visuellement la copie.</li> <li>- Élaborer des documents avec des consignes courtes.</li> <li>- Faire comprendre à l'élève qu'il écrit d'abord pour être lu, compris, non pour être sanctionné pour des fautes.</li> </ul> |

**Il s'agit de propositions pour vous aider à travailler avec les élèves dyslexiques. Le but n'étant pas de les appliquer toutes mais favoriser le travail dans le groupe classe avec ce type d'élèves.**

# TROUBLES du spectre autistique

« Les enfants traditionnels acquièrent les usages sociaux sans leur prêter attention : ils apprennent instinctivement. Ce sont ces relations instinctives qui sont perturbées chez les enfants autistes. L'adaptation sociale doit passer par l'intellect. »

**Hans Asperger**

(pédiatre autrichien qui a donné son nom au syndrome d'Asperger)

## Quelques repères :

- ↪ Une forme de trouble envahissant du développement
- ↪ Trouble autistique associé à des **capacités intellectuelles normales** voire supérieures. Des capacités hétérogènes : des « pics » de compétences et des « gouffres ».
- ↪ Problème d'empathie, **perturbation du domaine relationnel**
- ↪ **Difficulté de compréhension des interactions sociales** ; Incapacité à comprendre ce qui se passe dans la tête d'autrui.
- ↪ **Difficultés à penser d'une manière adaptée à la situation et à résoudre des problèmes**
- ↪ Troubles sensoriels
- ↪ Difficultés de motricité globale
- ↪ Problèmes pour déplacer et recentrer rapidement l'attention (temps de latence)
- ↪ Faibles capacités organisationnelles (souvent débordés)
- ↪ Besoins de routines
- ↪ Difficultés pour gérer les émotions
- ↪ Difficultés pour créer et maintenir une relation avec les pairs
- ↪ Problèmes pour comprendre et utiliser la communication non verbale.
- ↪ Compréhension littérale du langage
- ↪ Une pensée binaire : soit tout est bien soit tout est « mauvais » il n'existe pas de nuances.

Ces jeunes souvent ne supportent pas le changement. Les changements génèrent beaucoup de stress et le stress leur fait perdre leurs moyens entraînant parfois des réactions violentes. Il faut donc **travailler sur la prévisibilité des choses**.

# COMMENT AIDER LES ÉLÈVES SOUFFRANT D'AUTISME ?

## Quelques recommandations

### LEUR DONNER SUFFISAMMENT DE TEMPS POUR :

- Sortir et organiser leur matériel
- Ranger leur matériel
- Trouver et rendre les devoirs
- Se déplacer d'un cours à un autre
- Organiser leur sac
- Manger à midi
- S'habiller pour le cours d'EPS

### MODIFIER LES EXIGENCES POUR S'ADAPTER À LEUR RYTHME

- Diminuer le nombre de problèmes par page
- Privilégier les QCM
- Dictier des réponses dans un dictaphone
- Privilégier les documents tapés sur traitement de texte
- Utiliser le cahier de texte électronique
- Permettre aux autres élèves d'être « scribe »
- Utiliser un timetimer afin de concrétiser le temps

### ENSEIGNER SPÉCIFIQUEMENT DES ROUTINES

- Comment demander de l'aide ?
- Quand, quoi et où se débarrasser des choses ?
- Comment demander d'aller aux toilettes ?
- Comment obtenir du matériel quand on a oublié ses affaires ?
- Comment et quand rendre un devoir ?
- Comment « rattraper » les cours après une absence ?
- Comment faire la queue au self ?
- Comment naviguer à la cantine ?
- Comment faire la transition d'une activité à une autre ?
- Comment se préparer pour la récréation ?
- Que faire pendant les temps libres ?

### STRUCTURER L'ENVIRONNEMENT

- Un emploi du temps bien défini avec des repères et avec la mention « parfois l'emploi du temps change »
- Incorporer à l'emploi du temps les préférences de la personne, des temps de repos et de détente en précisant quand et où (sinon risque d'enfermement dans les toilettes)

### CRÉER DES AIDES VISUELLES

Lister :

- ⇒ les activités à faire
- ⇒ Les livres à emporter en cours
- ⇒ Les sujets de discussion avec les autres à la cantine
- ⇒ Les exigences de chaque professeur
- ⇒ Les devoirs à faire

Établir :

- ⇒ un résumé préalable du déroulement du cours
- ⇒ Un planning des devoirs et des interrogations
- ⇒ Un échantillon de devoirs avec beaucoup de détails

## **SIMPLIFIER LE LANGAGE**

- Utiliser un langage simple et clair ne permettant aucune ambiguïté
- Les personnes autistes utilisent des mots complexes mais la compréhension de ce vocabulaire n'est pas garantie.
- Dire ce qu'il ne faut pas faire tout en précisant ce qu'il faut faire

## **LES VALORISER**

Ces jeunes souffrent d'une « mauvaise » image d'eux même. Il faut donc souligner leurs qualités qui sont nombreuses comme l'honnêteté, la détermination, leur expertise par exemple des insectes, du Titanic, des dinosaures ou des voitures, la perception des sons que les autres ne peuvent entendre, leur gentillesse, leur droiture, leur solitude (et heureux de l'être), leur perfectionnisme, leur amitié fiable...

Pour en savoir plus sur les troubles du spectre autistique :

<http://guidespratiquesavs.free.fr/images/public/guideted.pdf>

## **Bibliographie**

<http://autismediffusion.com>

### **« Les enfants atteints de troubles multiples »**

Un guide pour professionnels, enseignants et parents  
Édition de Beeck

### **Les clés pédagogiques : le syndrome d'Asperger**

Ronnie Young  
AFD : Diffusion autisme  
Chenellière Éducation

### **Asperger qu'est-ce que c'est moi ?**

Catherine Faherty

**Je suis à l'Est !** de Josef Schovanec chez Plon

**VALADON POUR TOUS  
2012-2013**

**VOYAGES ET SORTIES PEDAGOGIQUES  
AVEC  
DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP**

37

**Sommaire :**

- 1) Les transports.**
- 2) Les visites.**
- 3) L'hébergement et la restauration.**

## LES TRANSPORTS

### DANS LE CADRE D'UN VOYAGE OU D'UNE SORTIE AVEC UN ELEVE EN SITUATION DE HANDICAP

La nature du handicap de l'élève peut changer sa mobilité de façon décisive.

Nous n'avons pas toujours les solutions adaptées notamment pour des séjours à l'étranger.

Les expériences des uns et des autres sont autant de pistes pour étudier la faisabilité de chaque sortie... mais chaque projet impose de réinventer en partie au moins les dispositifs.

Des collègues sur l'établissement peuvent vous aider dans le montage de votre projet :

**Les chefs d'établissement et les infirmières** sont nos premiers interlocuteurs

**Des professeurs ayant testé des solutions sur le terrain en tant qu'organiseurs**, Christelle Coudert (espagnol), Carole Deloustal (histoire-géo, HIDA) et Bernard Lary (lettres, HIDA) sont à l'origine de ce document.

**D'autres collègues ont participé à des sorties ou des voyages**, notamment Sylvie David (Biochimie), Philippe Feydi (mathématiques) Sylvie Baterosse (Lettres), Isabelle Le Morvan-Perrot ( Arts plastiques, HIDA), Mireille Devaux (éco-gestion), etc...

Les personnes ressources sont donc très nombreuses.

38

#### MOYENS FINANCIERS

**Le surcoût inévitable de cette adaptation doit être pondéré :**

- des prises en charge spécifiques existent.
- la comparaison tarifaire des solutions s'impose.

**Possibilités :**

- prise en charge par Lycée.
- participation IEM.
- participation MDPH.

*Attention, la participation est assujettie à la gratuité du voyage pour tous.*

- participation Fonds Social.
- participation des familles

*Dans les limites fixées par la Charte des Voyages et Sorties du lycée S Valadon.*

#### PROCEDURE ADMINISTRATIVE

**Documents**

Il n'existe pas de formulaire spécifique pour les sorties d'élèves en situation de handicap.

**Contacts**

- infirmières de l'établissement : elles sont les plus aptes à indiquer les contraintes matérielles pour chaque élève.
- IME de Couzeix directement ou par l'intermédiaire du proviseur, des infirmières.
- MDPH directement ou par l'intermédiaire des infirmières.
- Mme Lamargot, assistante sociale du Lycée.

|                                      | <b>MODE DE TRANSPORT POTENTIEL</b>   | <b>CONDITIONS DE TRANSPORT</b>  | <b>MOYENS HUMAINS</b>  |
|--------------------------------------|--|---|--|
|                                      |  | <p>Individuel ou collectif<br/>Aménagements<br/>Temps de transport supplémentaire à prendre en compte (parking compris)</p> <p>Anticiper le problème de la pluie pour l'élève et son accompagnateur.</p> <p>Attention : une batterie de fauteuil électrique en fin de course ralentit la vitesse de déplacement du fauteuil. Toujours partir à batteries pleines,</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- AVS</li> <li>- Parents</li> <li>- collègues professeurs,</li> <li>- infirmières,</li> <li>- accompagnateurs</li> <li>- personnels</li> <li>- accompagnateurs spécialisés.</li> </ul>                                |
| <b>Sortie sur Limoges</b>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- bus TCL</li> <li>- car IEM</li> <li>- à pieds</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contacter TCL pour vérifier rampe d'accès du bus avec</li> <li>- vérifier avec IEM ET chauffeur leurs contraintes horaires ...</li> <li>- anticiper les itinéraires notamment l'absence de bateau pour descendre de certains trottoirs.</li> </ul>   | <p>Nous avons testé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- AVS en fonction de leur emploi du temps</li> <li>- collègue professeur</li> <li>- sans accompagnateur spécifique.</li> </ul> <p>(Cf. B Lary, S. Baterosse)</p>                            |
| <b>Séjour France</b>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- oublier le métro à Paris !</li> <li>- minicar IEM</li> <li>- transport en car (Moreau, Lavallade, etc...)</li> <li>- train</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- préférer bus RATP avec 1 bus sur 2 équipés.</li> <li>-Rampes pour fauteuil électronique (parents ou IEM)</li> <li>-Demander au transporteur le réglage des fauteuils pour plus de confort.</li> <li>- Service SNCF ad hoc.</li> <li><i>Attention toutes les gares ne sont pas accessibles</i> (Cf. M Lopez).</li> </ul>      | <p>Nous avons testé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagnateur IEM</li> <li>- Collègue AVS (à négocier)</li> <li>- Collègue professeur</li> <li>- Collègue infirmière (séjour court)</li> <li>- Personne choisie par famille</li> </ul>   |
| <b>Séjour étranger avec voyageur</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- car IEM en doublon</li> <li>- car</li> </ul>  | IDEM  | Contact : M Dumène « Myopathes de Fce »<br>(Cf. Espagne : C Coudert).  |
| <b>Séjour étranger sans voyageur</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- car IEM en doublon</li> <li>- car</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité d'une remorque de car pour mettre fauteuil électrique</li> <li>-Rampes pour fauteuil électronique (parents ou IEM)</li> <li>-le transporteur peut régler les fauteuils pour + de confort</li> <li>- Service SNCF ad hoc.</li> <li><i>Attention toutes les gares ne sont pas accessibles</i></li> </ul>           | <p>Nous avons testé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagnateur(s) IEM de Couzeix.</li> <li>- accompagnateur privé choisi par la famille.</li> </ul> <p>(Cf. Allemagne : C Deloustal, S David)<br/>(Cf. Belgique : I Le Morvan-Perrot)</p> |

**Remarque** : Pour la sécurité de l'élève ou son confort, **un accompagnement médical peut être utile sur place**. Certains kinésithérapeutes ont eu la gentillesse de nous offrir leurs prestations mais les séances prescrites par un médecin français seront remboursées et/ou prises en charge si l'élève est muni d'une carte européenne d'assurance maladie (à demander à sa caisse, prévoir délai d'un mois).

## ACCUEIL DANS LES STRUCTURES VISITEES

**Sans se comporter comme un fonctionnaire procédurier en cas de difficulté d'accessibilité, nous avons constaté que le rappel concret de la loi pouvait s'avérer un levier puissant pour résoudre des soucis matériels. Voici les références législatives...**

**Loi du 30 juin 1975, art 49 :**

Les dispositions architecturales et aménagements des locaux d'habitation et des installations ouvertes au public (...) doivent être telles que ces locaux soient accessibles aux personnes handicapées.

**Loi du 11 février 2005 :**

A partir du 1er janvier 2015, tous les Etablissements Recevant du Public (E.R.P.), devront être accessibles aux handicapés et aux personnes à mobilité réduite, ou à défaut une qualité d'usage équivalente.

**Arrêté du 1<sup>er</sup> août 2006 :**

Les nouvelles constructions, ou nouvelles créations, d'E.R.P.devront être accessibles aux personnes confrontées à différents types de handicap. Les règles d'accessibilité sont d'application immédiate.

**Arrêté du 21 mars 2007 :**

Les E.R.P.existants devront s'adapter progressivement pour permettre l'accueil de personnes confrontées à différents types de handicap.

**Quelques liens :**

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000647468&dateTexte=&categorieLien=id>

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/CCI>

<http://www.mdph03.fr/52-accessibilite-des-batiments-et-constructions.htm>

<http://www.apajh.org/index.php>

## LES STRUCTURES DEJA TESTEES PAR DES COLLEGUES :

| Sur Limoges   | En France   | A l'étranger  |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- théâtre de l'Union</li> <li>- cinéma Grand Ecran</li> <li>- musée Adrien Dubouché</li> <li>- musée des Beaux Arts (BAL)</li> <li>- cathédrale de Limoges</li> <li>- garde Limoges</li> </ul> | <p><b>A Paris :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quai Branly (attention passerelle Debilly)</li> <li>- Centre Georges Pompidou</li> <li>- Musée du Louvre</li> <li>- Musée Art Moderne (laborieux)</li> <li>- Cité de l'immigration</li> <li>- Espace Vuitton</li> <li>- Cité de la Villette</li> <li>- Cité de la Musique</li> <li>- Cirque d'Hiver</li> </ul> | <p><b>En Allemagne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pinacothèques (Munich)</li> <li>- Deustches Museum (Munich)</li> <li>- Musée Eisenmann des juifs d'Europe assassinés (Berlin)</li> <li>- Potsdamer Platz (Berlin)</li> <li>- Centre de Documentation sur le nazisme (Nuremberg)</li> <li>- Fabrique pains d'épices Schmidt (Nuremberg)</li> <li>- KZ et musée de Dachau</li> <li>- Musée Torture (Rothenburg-o-d-T)</li> <li>- Musée Gare de Hambourg (Berlin)</li> </ul> <p><u>Itinéraires intra muros</u> : Berlin, Nuremberg, Munich, Weissenburg, ...</p> |
| <p>Dans la région</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- centre de la mémoire d'<b>Oradour</b> sur Glane</li> <li>- musée du Président à Sarran.</li> </ul>   | <p><b>A Strasbourg :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- parlement européen</li> <li>- brasserie Heineken</li> </ul> <p><b>A Poitiers :</b> le Futuroscope<br/><i>Quelques projections sont inaccessibles. La plupart des installations offrent des espaces réservés pour personne en fauteuil.</i></p> <p><b>A La Rochelle :</b> Aquarium</p>                     | <p><b>En Belgique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre Belge de la BD</li> <li>- Musée des instruments de Musique</li> <li>- M'HKA d'Anvers</li> <li>- Musée Magritte</li> <li>- École PARTS d'ATK</li> <li>- KVS</li> <li>- Kaaitheater</li> <li>- Centre d'art contempo</li> </ul> <p><u>Itinéraires intra muros</u> : Bruxelles, Anvers.</p>  |

## QUELQUES ELEMENTS A VERIFIER

| ACCESSIBILITE   | EXPLOITATION DES OUTILS PEDAGOGIQUES   | MOYENS FINANCIERS  | PROCEDURE ADMINISTRATIVE   |
|---|--|--|--|
| <p>- des aménagements peuvent être négociés en dehors des habitudes de chaque institution.</p> <p>- Vérifier ce qu'est l'accessibilité en réalité : place dans la salle, type d'ascenseur, itinéraire ...<br/>↳ demander un itinéraire précis dans la structure : Rampe ? circuit bis ? toutes salles ? etc <b>POUR EVITER LES MAUVAISES SURPRISES !</b></p> <p>- en cas de travaux annoncés, vérifier à la réservation <b>MAIS AUSSI</b> la semaine précédente, des surprises de dernière minute sont toujours pénibles à gérer.</p> <p>- exiger regroupement des élèves : l'isolement de l'élève et de son accompagnateur peut rester exceptionnel mais ne s'impose pas toujours comme nécessaire du point de vue des institutions...</p> | <p>Nombre de musées proposent une interactivité adaptée aux déficiences visuelles, motrices...</p> <p>↳ <b>SIGNALER LE TYPE DE HANDICAP DES LA RESERVATION</b></p> | <p>Nombre d'institutions proposent désormais la gratuité d'accès aux jeunes en situation de handicap et à leur accompagnateur.</p> <p>Possibilité de rémunérer les « bonnes volontés » en liquide avec attestation sur l'honneur auprès de l'Intendance.</p> | <p>Pas de document interne spécifique.<br/>↳ doc SORTIE PEDAGO, fiche bleue au Secr. Pro-adj<br/>↳ budget et programme au Secr. Proviseur</p> <p>Aux musées et cie :<br/>↳ spécifier <u>par écrit</u> (y compris par mail, imprimer) la <u>présence de cet élève</u> dans le groupe à chaque lieu fréquenté.</p> |

**Remarque utile :** Repérer les toilettes sur le plan du lieu visité (en ligne) ; de plus l'accès aux toilettes exige parfois un pass. Le réclamer dès l'arrivée pour éviter les situations d'urgence...

## HEBERGEMENT et RESTAURATION.

| TYPE D'HEBERGEMENT   | CONDITIONS D'HEBERGEMENT  | RESTAURATION  | MOYENS FINANCIERS  | PROCEDURE ADMINISTRATIVE   |
|--|---|---|--|--|
| <p>- auberge de jeunesse</p> <p>- formule 1</p> <p>- hébergement familial</p><br><p>NB : l'accès aux toilettes exige parfois un pass.<br/> ↳ Le réclamer dès l'arrivée pour éviter les situations d'urgence.</p> | <p>chambre dite individuelle mais qui permet présence de l'accompagnateur</p> <p>↳ la demander même si elle ne paraît pas libre sur les sites de réservation car elle est parfois occupée par défaut.</p> <p>↳ attention cela implique la difficulté de maintenir la proximité du groupe.</p> | <p>L'accessibilité s'améliore mais là aussi les définitions diffèrent : rampe d'accès, ascenseurs (type, largeur, lenteur), accès aux tables, aux salles, voire aux 2 côtés de l'autoroute.<br/> ↳ A VERIFIER.<br/> ↳ PREVOIR CHRONO LARGE</p> <p>↳ des empêchements temporaires sont tjs possibles<br/> A VERIFIER donc !</p> <p>NB : l'accès aux toilettes exige parfois un pass. Le réclamer dès l'arrivée pour éviter les situations d'urgence.</p> | <p>Tarif sensiblement identique aux chambres ordinaires</p> <p>Les surcoûts liés à la présence de 2 accompagnateurs spécialisés peuvent être pris en partie en charge par l'IEM, la MDPH ou l'établissement.<br/> Chaque cas s'étudie.</p> <p>Attention cependant quand l'élève ne relève pas du même département.</p> | <p>- réservation avec mention spécifique pour la chambre</p> <p>- idem pour la restauration.</p> <p>- Adresser un courrier officiel à l'entreprise en cas de manquement.<br/> Nous avons pu constater l'effet.</p> |

**Remarque :** Pour la sécurité de l'élève ou son confort, **un accompagnement médical** peut être utile sur place, notamment après de longs trajets ou à titre préventif. Certains kinésithérapeutes ont eu la gentillesse de nous offrir leurs prestations mais **les séances prescrites par un médecin français seront remboursées et/ou prises en charge si l'élève est muni d'une carte européenne d'assurance maladie** (à demander à sa caisse, prévoir délai d'un mois).

AFPSSU  
Sous la direction de  
Hélène Romano

# Aide-mémoire **La santé à l'école**

en 24 notions

- HANDICAPÉS ET MALADES
- TROUBLES DES APPRENTISSAGES
- TROUBLES PSYCHOLOGIQUES  
... et comportementaux
- MALADIES CHRONIQUES ET MALADIES RARES
- BESOINS SPÉCIFIQUES

DUNOD

44

## La santé à l'école

AFPSSU, Hélène Romano Édition DUNOD

Cet ouvrage décrit les possibilités de scolarisation pour les enfants dits "différents" et "à besoins spécifiques" : malades, handicapés, allergiques, hyperactifs, en souffrance psychique, en difficultés d'apprentissage, etc. qui relèvent non seulement de la médecine scolaire mais également de toute la communauté éducative. De fait, les professionnels chargés de prendre en charge ces enfants se retrouvent bien souvent seuls, sans repères, face à des parents submergés d'interrogations et d'incertitudes.

Dans un contexte où la perte de confiance en l'école est grandissante, cet aide-mémoire pédagogique et positif est au service de la santé et du bien-être à l'école. Il propose également des perspectives constructives pour l'avenir.

# **ANNEXES**

## **Fiche de poste AVS i**

45

## **LES QUESTIONNAIRES**



## II- Vos difficultés actuelles ou passées

Pour vous la scolarisation d'un élève porteur d'un handicap ou d'une maladie présente les difficultés suivantes :

- 1- Une charge de travail supplémentaire :
- gérable  ingérable Pourquoi ? .....
- 2- L'acceptation d'un ou d'une AVS dans vos cours
- facile  difficile Pourquoi ? .....
- 3- La planification des devoirs à l'avance,
- réalisable  impossible Pourquoi ? .....
- 4- Les modalités du tiers temps (calculs, lieux...)
- facile  difficile Pourquoi ? .....
- 5- La nécessité d'adapter le format des supports de travail,
- facile  difficile voire impossible Pourquoi ? .....
- 5- Le manque ou l'inadaptation du matériel : précisez .....
- 6- Autres difficultés : précisez.....

## III- Votre maîtrise des outils spécifiques de scolarisation des élèves handicapés ou malades. Le projet personnalisé de scolarisation (PPS) ou le projet d'accueil individualisé (PAI)

Quelle est la finalité d'un PPS ?

Que contient-il ?

Quelle est la différence avec un PAI ?

Les professeurs ont-ils le droit de consulter le PPS d'un élève ?  oui  non  je ne sais pas

Où consulter le PPS de l'élève ? .....

D'après vous, les enseignants sont-ils tenus de respecter les objectifs pédagogiques définis dans le PPS ?

oui  non  je ne sais pas

## IV- Vos besoins :

De formation sur certains handicaps

Si oui lesquels : .....

De rencontrer des professionnels (Psychiatre, orthophoniste, psychomotricien, ergothérapeute, kinésithérapeute, éducateur...etc )

Lesquels : .....

D'information sur les besoins particuliers des élèves dont j'ai la charge

D'une aide humaine

D'un photocopieur dédié uniquement aux photocopies destinées aux élèves dyslexiques, dyspraxiques...

Autres (précisez) : .....

**V- Conclusion**

**Accueillir des élèves en situation de handicap :**

- Fait partie de ma mission d'éducation
- Enrichit mon travail
- M' « ennuie » mais je le fais
- Pour moi, les jeunes en situation de handicap n'ont rien à faire dans le système scolaire ordinaire.
- N'est qu'un leurre à usage médiatique ou politique.

Autres : .....

**Facultatif : matière enseignée :** .....

Remarques éventuelles : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Si vous désirez vous impliquer davantage dans ce projet, merci de vous identifier.**

**VALADON POUR TOUS**  
**Questionnaire personnel de direction**

Nous ne sommes pas tous armés, formés, intéressés pour accueillir des élèves en situation de handicap, mais nous sommes tous concernés et quelquefois inquiets. Nous avons parfois du mal à accueillir les élèves différents, car nous nous sentons démunis.

Afin de mettre en place des solutions communes, un groupe composé d'enseignants, d'AVS, de CPE et d'infirmière lance un travail de consultation afin d'aider tous les collègues dans cette mission.

**Objectif de ce questionnaire :**

Trouver ensemble des solutions testées et non-chronophages afin de faciliter la scolarisation des élèves bénéficiant d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS) ou d'un projet d'accueil individualisé (PAI).

**I- Votre expérience au lycée Suzanne Valadon**

➤ Depuis les cinq dernières années quelles sont les situations de handicap ou de maladie rencontrées au lycée S. Valadon ?

- Élève à mobilité réduite       Élève déficient visuel       Élève déficient auditif
- Élève présentant un trouble envahissant du développement (Autisme)
- Élève souffrant de dyslexie-dysorthographe       Élève souffrant de dyspraxie
- Élève souffrant de dysphasie       Élève souffrant de troubles cognitifs
- Élève souffrant de troubles psychiatriques       Élève dépendant à l'alcool ou autres produits
- Élève souffrant d'un cancer       Élève souffrant de diabète       Élève souffrant d'allergies

Autres cas :

.....

.....

.....

.....

.....

➤ Les raisons pour lesquelles ces élèves s'inscrivent au lycée S Valadon :

- Filière spécifique       Qualité de l'accueil       Qualité des enseignements
- Présence d'ascenseurs       Réputation du lycée dans le domaine du handicap
- Capacité d'adaptation des personnels       Sensibilisation des personnels

Autres raisons : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**II- Vos difficultés**

Classer par ordre d'importance l'origine des difficultés.

- Les parents
- Les enseignants
- Les élèves
- La MDPH
- Les médecins scolaires
- L'inspection académique
- Les AVS
- Les CPE
- Les professionnels de santé
- Autres : précisez : .....
- .....
- .....
- .....

Les besoins :

- De formation des personnels enseignants et d'éducation
- D'AVSco       De coordination des AVS       De formation des AVS
- De sensibilisation de la communauté scolaire
- De temps de préparation de l'accueil
- D'implication des parents, précisez :
- D'implication des structures, précisez :

Autres : .....

**III- Vos moyens**

Quels sont les moyens que le lycée peut mobiliser pour faciliter la scolarisation des élèves à besoin spécifique ?

**Moyens humains :**  Bénévolat      et/ ou       travail rémunéré

**Moyens financiers :**

- Moins de 1000 euros/an
- De 1000 à 3000 euros/an
- De 3000 à 5000 euros /an
- Plus de 5000 euros/an
- Jusqu'à .....euros maximum/an

**Autres moyens :** .....

**IV- Vos propositions de solutions faciles à mettre en œuvre et à mutualiser**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**V- Conclusion**

**Accueillir des élèves en situation de handicap :**

- Fait partie de la mission de l'éducation nationale
- Enrichit toute la communauté scolaire du lycée Suzanne Valadon
- N'est qu'un leurre à usage médiatique ou politique.
- Pour moi, les jeunes en situation de handicap n'ont rien à faire dans le système scolaire ordinaire.

Remarques éventuelles : .....

.....  
.....  
.....  
.....

**VALADON POUR TOUS**  
**Questionnaire vie scolaire**

Nous ne sommes pas tous armés, formés, intéressés pour accueillir des élèves en situation de handicap, mais nous sommes tous concernés et quelquefois inquiets. Nous avons parfois du mal à accueillir les élèves différents, car nous nous sentons démunis.

Afin de mettre en place des solutions communes, un groupe composé d'enseignants, d'AVS, de CPE et d'infirmière lance un travail de consultation afin d'aider tous les collègues dans cette mission.

**Objectif de ce questionnaire :**

Trouver ensemble des solutions testées et non-chronophages afin de faciliter la scolarisation des élèves bénéficiant d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS) ou d'un projet d'accueil individualisé (PAI).

**I- Votre expérience dans l'accueil de ces élèves.**

Avez-vous déjà été sollicités pour l'accueil (ici ou ailleurs) d'un élève bénéficiant :

- d'un PPS ?     oui                       non                       je ne sais pas  
➤ d'un PAI ?     oui                       non                       je ne sais pas

**Quel(s) type(s) de difficultés, de maladies, ou de handicaps rencontra(en)t-il(s) ?**

- Élève à mobilité réduite             Élève déficient visuel             Élève déficient auditif  
 Élève présentant un trouble envahissant du développement (Autisme)  
 Élève souffrant de dyslexie-dysorthographe             Élève souffrant de dyspraxie  
 Élève souffrant de dysphasie     Élève souffrant de troubles cognitifs  
 Élève souffrant de troubles psychiatriques     Élève dépendant à l'alcool ou autres produits  
 Élève souffrant d'un cancer     Élève souffrant de diabète     Élève souffrant d'allergies

Autres cas : .....

**Avez-vous mis en place des actions spécifiques pour faciliter l'accueil de ces élèves, si oui lesquelles ?**

Merci de les décrire avec précision.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Les difficultés dans l'intégration d'un élève en situation de handicap :**

- Les limites de la prise en compte du handicap dans la vie collective  
 La difficulté à homogénéiser les pratiques des enseignants  
 Le partenariat avec les institutions extra scolaires  
 Le relationnel avec les parents  
 Les dérives discriminantes (positives ou négatives) vis-à-vis de l'élève  
 L'intégration dans le groupe classe.  
 Autres : .....  
.....

**II- Vos difficultés actuelles ou passées**

La scolarisation d'un élève porteur d'un handicap ou d'une maladie représente :

- Une charge de travail supplémentaire
- Une attention particulière, par exemple : .....
- .....
- Autres difficultés : précisez .....
- .....
- Je n'ai pas (eu) de difficultés particulières.

**III- Votre maîtrise des outils spécifiques de scolarisation des élèves handicapés ou malades.  
Le projet personnalisé de scolarisation (PPS) ou le projet d'accueil individualisé (PAI)**

**Questions uniquement destinées aux AED.**

- Quelle est la finalité d'un PPS ?  
.....
- Que contient-il ?  
.....
- Quelle est la différence avec un PAI ?  
.....
- Les AED ont-ils le droit de consulter le PPS d'un élève ?  oui  non
- Où consulter le PPS de l'élève ? .....
- Les AED sont-ils tenus de respecter les objectifs définis dans le PPS ?  
 oui  non

**IV- Vos besoins**

- De formation sur certains handicaps ou maladies  
Si oui lesquels : .....
- .....
- D'information sur les besoins particuliers des élèves dont j'ai la charge
- Autres (précisez) : .....
- .....
- .....

**V- Conclusion**

**Accueillir des élèves en situation de handicap :**

- Fait partie de ma mission d'éducation
- Enrichit mon travail
- Pour moi, les jeunes en situation de handicap n'ont rien à faire dans le système scolaire ordinaire.
- N'est qu'un leurre à usage médiatique ou politique.

Remarques éventuelles : .....

.....

.....

**Si vous désirez vous impliquer davantage dans ce projet, merci de vous identifier.**

**VALADON POUR TOUS**  
**Questionnaire AVS**

Nous ne sommes pas tous armés, formés, intéressés pour accueillir des élèves en situation de handicap, mais nous sommes tous concernés et quelquefois inquiets. Nous avons parfois du mal à accueillir les élèves différents, car nous nous sentons démunis.

Afin de mettre en place des solutions communes, un groupe composé d'enseignants, d'AVS, de CPE et d'infirmière lance un travail de consultation afin d'aider tous les collègues dans cette mission.

**Objectif de ce questionnaire :**

Trouver ensemble des solutions testées et non-chronophages afin de faciliter la scolarisation des élèves bénéficiant d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS) ou d'un projet d'accueil individualisé (PAI).

**I- Votre expérience dans l'accueil de ces élèves.**

Vous avez déjà accompagnés (ici ou ailleurs) un élève bénéficiant d'un PPS ou d'un PAI.

**Quel(s) type(s) de difficultés, de maladies, ou de handicaps rencontra(en)t-il(s) ?**

- Élève à mobilité réduite       Élève déficient visuel       Élève déficient auditif
- Élève présentant un trouble envahissant du développement (Autisme)
- Élève souffrant de dyslexie-dysorthographe       Élève souffrant de dyspraxie
- Élève souffrant de dysphasie       Élève souffrant de troubles cognitifs
- Élève souffrant de troubles psychiatriques       Élève dépendant à l'alcool ou autres produits
- Élève souffrant d'un cancer       Élève souffrant de diabète       Élève souffrant d'allergies

Autres cas : .....

**Quelles sont les solutions particulières que vous avez mises en place et qui facilitent la tâche des élèves que vous accompagniez ?**

- Planning de travail
- Méthode spécifique d'apprentissage, précisez : .....  
.....  
.....
- Type de prise de notes (rédigée, abrégée, en complément...) précisez : .....  
.....  
.....
- Autres : .....  
.....  
.....  
.....

## II- Vos difficultés actuelles ou passées

- À me situer dans les hiérarchies du lycée
- À concilier besoins de l'élève et réalités du service
- Difficultés dans les relations avec les enseignants, précisez : .....
- Difficultés dans la prise de notes des cours
- Difficultés dans les relations avec l'élève accompagné, précisez : .....
- Difficultés dans les relations avec les autres élèves de la classe, précisez : .....
- Autres difficultés, précisez lesquelles ? .....

### Lors des devoirs

#### ➤ Difficultés d'organisation

- Salle libre       Consignes mal adaptées       Documents peu lisibles
- Matériel de l'élève manquant       Planification des devoirs dans vos services
- Surcharge de devoirs sur certains jours

Autres : .....

#### ➤ Difficultés de l'élève

- Lenteur       difficulté à verbaliser       cours non appris
- Coopération difficile       trop dans l'attente       autre(s) : .....

55

## III- Votre maîtrise des outils spécifiques de scolarisation des élèves handicapés ou malades. Le projet personnalisé de scolarisation (PPS) ou le projet d'accueil individualisé (PAI)

Vous êtes personnellement convoqué ?  Oui       Non

Vous participez aux réunions d'équipe éducative :

- Régulièrement       Parfois (quand on vous le demande)       Jamais

Vous consultez le PPS ou PAI des élèves :

- Régulièrement       Parfois       Jamais

Où consulter le PPS de l'élève ? .....

Les AVS sont-ils tenus de respecter les objectifs définis dans le PPS ?

- Oui       Non

### Être membre de l'équipe éducative

#### ➤ Participation aux conseils de classe

- Systématique       Virtuelle       Ponctuelle

#### ➤ La mutualisation des expériences et des pratiques en équipe d'AVS

- Organisée       Aléatoire       Difficile

#### ➤ Relations avec le reste de l'équipe

- Fonction des personnes       Fonction des statuts

**IV- Vos besoins**

De formation sur certains handicaps

Si oui lesquels : .....  
.....

De rencontrer des professionnels (Psychiatre, orthophoniste, psychomotricien, ergothérapeute, kinésithérapeute, éducateur...etc )

Lesquels : .....  
.....

D'information sur les besoins particuliers des élèves que j'accompagne

D'un référent pour coordonner l'équipe d'AVS

De communiquer davantage avec les professeurs

De rapprocher la salle des AVS de la salle des professeurs

D'une imprimante couleur

De communiquer par mail avec les enseignants

De connaître mon planning à l'avance. Combien de temps ?.....

Autres (précisez) : .....  
.....  
.....

**V- Conclusion**

**Accompagner des élèves en situation de handicap signifie :**

Être leur main sans être leur cerveau

Être une béquille pour leur permettre d'assumer leur différence

Les guider dans leur travail

Être à leur service, au mieux de vos compétences, en toutes circonstances.

Faire à leur place un certain nombre de choses

Leur apporter l'aide strictement nécessaire à leur situation

Assumer vos missions sans supplément bénévole chronique

Autres remarques :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Si vous désirez vous impliquer davantage dans ce projet, merci de vous identifier.**

**VALADON POUR TOUS**  
**Questionnaire agents administratifs et techniques**

Nous ne sommes pas tous armés, formés, intéressés pour accueillir des élèves en situation de handicap, mais nous sommes tous concernés et quelquefois inquiets. Nous avons parfois du mal à accueillir les élèves différents, car nous nous sentons démunis.

Afin de mettre en place des solutions communes, un groupe composé d'enseignants, d'AVS, de CPE et d'infirmière lance un travail de consultation afin d'aider tous les collègues dans cette mission.

**Objectif de ce questionnaire :**

Trouver ensemble des solutions testées et non-chronophages afin de faciliter la scolarisation des élèves bénéficiant d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS) ou d'un projet d'accueil individualisé (PAI).

**I- Votre expérience dans l'accueil de ces élèves.**

Parmi la liste, cochez les situations d'élèves que vous avez été amenés à rencontrer et **pour lesquels vous avez participé à l'élaboration d'une solution** en vue de faciliter leur scolarisation.

- Élève à mobilité réduite       Élève déficient visuel       Élève déficient auditif
- Élève présentant un trouble envahissant du développement (Autisme)
- Élève souffrant de dyslexie-dysorthographe       Élève souffrant de dyspraxie
- Élève souffrant de dysphasie       Élève souffrant de troubles cognitifs
- Élève souffrant de troubles psychiatriques       Élève dépendant à l'alcool ou autres produits
- Élève souffrant d'un cancer       Élève souffrant de diabète
- Élève souffrant d'allergies

Autres cas : .....

Merci de précisez les travaux, tâches, solutions que vous avez réalisés ou auxquels vous avez participé :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Vos idées afin d'améliorer encore l'accueil des élèves en situation particulière (accessibilité des locaux, signalisation, éclairage... etc)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**II- Vos difficultés et vos besoins**

Rencontrez-vous des difficultés dans l'accueil des élèves en situation de handicap ?

- oui  non

Si oui, lesquelles : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quels seraient vos besoins afin de faciliter votre travail par rapport à ces élèves ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**III- Conclusion**

**Pour vous l'accueil de ces élèves**

- Fait partie de votre mission
- Enrichit votre travail
- Les jeunes en situation de handicap n'ont rien à faire dans le système scolaire ordinaire.
- N'est qu'un leurre à usage médiatique ou politique.

Remarques éventuelles : .....

.....

.....

.....

.....

.....

Si vous désirez vous impliquer davantage dans ce projet, merci de vous identifier.